

JEUNES MAGHREBINS EN FRANCE

DE NE PAS
RER LES LIVRES
VOUS-MEMES

contribution à l'étude
de leur inadaptation

THESE

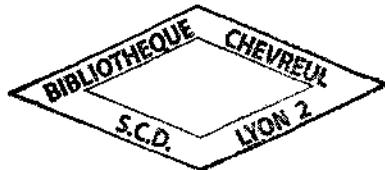
pour le doctorat de troisième cycle .

Université LYON II

lettres et sciences humaines.



Directeur : Monsieur G. AVANZINI



par guy duty . 1977 .

T A B L E D E S M A T I E R E S

	Page
<u>INTRODUCTION</u> :	
Origine de la recherche	I
Problématique	6
Matériel d'enquête, échantillon	9
Bibliographie, documentation	13
Annonce du Plan	14
<u>PREMIERE PARTIE</u> :	
La tradition arabe telle qu'elle apparaît au jeune Maghrébin	16
<u>Chapitre I</u> : L'homme musulman, chef de famille en France	
A : Respecter le Coran = Brahim	18
B : Agir sans faiblesse = Mansour	28
C : S'assurer un logement = Nacer	33
D : Faire vivre sa famille = Salah	36
E : Se faire une place au soleil = Farid	44
 <u>Chapitre II</u> : La femme musulmane, servante de la famille	
A : Garder la tradition = Souria	52
B : Conduire sa maison = Fathia	62
C : Assurer à l'homme une descendance = Houria	68
D : Se consacrer à la famille = Fatima	77
E : Se savoir enfin reconnue = Yasmina	85
 <u>Chapitre III</u> : Les enfants, espoirs de la race	
A : Vivre dans la rue	93
B : Tenter sa chance à l'école	96
C : Apprendre du cinéma et de la télévision	101
<u>DEUXIEME PARTIE</u> :	
Notre compréhension de la délinquance vaut-elle aussi pour les Maghrébins	105
<u>Chapitre I</u> : L'inadaptation des Maghrébins et celle des Européens	106
 <u>Chapitre II</u> : Comment les jeunes Maghrébins deviennent délinquants	128
 <u>Chapitre III</u> : Ils sont victimes de mauvaises conditions de vie	143
 <u>Chapitre IV</u> : L'image qu'ils ont d'eux-même se détériore peu à peu	162
 <u>Chapitre V</u> : Peut-être se sentent-ils l'objet d'une obscure malédiction	184

	Page
<u>TROISIEME PARTIE</u> : Comment fonctionne l'Institution pour les jeunes Maghrébins	193
<u>Chapitre I</u> : Une micro-société en voie d'acculturation	196
<u>Chapitre II</u> : L'accusation	211
<u>Chapitre III</u> : Fonctionnement de l'institution judiciaire	225
<u>Chapitre IV</u> : L'Educateur de jeunes inadaptés Maghrébins	239
<u>CONCLUSIONS</u>	255
<u>ANNEXES</u> : Deux dossiers = Enquête Sociale, examens psychologique et psychiatrique	261
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	285
<u>TABLE DES MATIERES</u>	295

TROISIEME PARTIE

COMMENT FONCTIONNE L'INSTITUTION "JUSTICE"

POUR LES JEUNES MAGHREBINS

Parvenu à la dernière étape de notre recherche, nous nous sentons à la fois sécurisé par le chemin parcouru et inquiet devant les pistes dont il nous faut maintenant reconnaître le tracé incertain. Celles-ci doivent cependant nous rapprocher davantage de la réponse à notre question. En une première partie, nous avons en quelque sorte photographié notre population de jeunes Maghrébins dans leur cadre. Dans les chapitres suivants, nous nous sommes appliqué à comparer leur inadaptation avec celle des jeunes autochtones et nous avons constaté que les deux inadaptations sont comme les mêmes fruits épineux de mauvaises conditions d'existence. Nous sommes certain maintenant que nos migrants de la seconde génération sont, du fait de leur qualité de "demi-étrangers", plus fragiles que les autres jeunes, plus exposés de ce fait à l'inadaptation sociale objet de notre étude. Il va de soi que pour eux comme pour les autres, le passage à l'acte reste un mystère.

Mais sont-ils seulement, pour reprendre l'expression de Pierre VOIRIN, "les plus pauvres parmi les pauvres" dont nous nous occupons ? Sont-ils seulement les plus mal logés, les plus exposés aux accidents du chantier de leur père, économiquement les plus faibles, les moins bien compris, les plus abandonnés, les plus entourés de sollicitude et de mépris ? Leur inadaptation extrême est-elle en un mot du même ordre que celle des jeunes autochtones qu'ils rencontrent dans leurs bandes ou sur les bancs de classes de transition ? Avons nous à faire au contraire à des incidents de parcours caractéristiques d'une micro-société en voie d'acculturation ?

Notre démonstration va emprunter le cheminement de certaines démonstrations mathématiques en supposant le problème résolu : nous allons considérer les relations qui existent entre deux ensembles à qui, par hypothèse, nous reconnaitrons qu'ils sont originaux, d'une part la société française actuelle et, d'autre part, la société des travailleurs migrants.

Nous ne savons pas d'une manière certaine où passe la ligne qui sépare et en même temps unit ces deux parties du puzzle social. Notre hypothèse est d'affirmer que cette frontière existe. Nous allons ainsi décrire non pas les ressemblances, comme nous l'avons fait dans notre seconde partie, mais bien les caractéristiques qui font du groupe des étrangers un "ensemble" original. La validité de notre hypothèse est fonction de l'authenticité des différences qu'il nous sera donné d'inventorier et de décrire.

En d'autres termes, si l'effet de mimétisme a pu nous faire considérer au premier examen que ces différences semblent de l'ordre de la nuance, peut-être allons nous nous apercevoir, à la faveur d'un changement dans notre système d'observation, que les indubitables ressemblances cachent des différences fondamentales.

Notre démonstration entend assurer sa sécurité en se maintenant dans le domaine de la sociologie ou, plus précisément encore, dans le vécu institutionnel. C'est en effet sur des faits observables que nous voulons appuyer nos réflexions sur l'inadaptation des jeunes Maghrébins ? Nous essaierons d'éviter la spéculation philosophique encore que celle-ci nous ait été d'un précieux secours pour notre recherche personnelle.

Notre premier chapitre, de mise en place, sera consacré à déterminer une nouvelle distribution des éléments en présence, née du changement de notre système d'observation. C'est en quelque sorte la description des grilles de lecture avec lesquelles nous allons considérer la micro-société en voie d'acculturation que constituent les migrants maghrébins de la seconde génération.

Notre second regard sur l'Institution aura pour objectif de jauger la manière assez particulière dont elle fonctionne pour les jeunes Arabes, tant au Tribunal que dans les Etablissements.

Nous essaierons d'évaluer, à leur poids d'aujourd'hui, un certain nombre de constatations que nos Magistrats sont amenés à faire et qui les incitent à ouvrir un dossier d'accusation ou de protection, ou les deux. Il semble en effet certain que ce qu'on appelle infraction ou délit (voire seulement manifestation antisociale non sanctionnée par la loi) n'est qu'un reflet dans le miroir d'une certaine société : citons à titre d'exemple, le suicide, qui unanimement réprouvé par les Eglises Chrétiennes, est un délit en Grande Bretagne alors qu'en France, un suicide manqué n'ouvre pas la porte du tribunal. Ainsi la relative stabilité des affaires de moeurs

est-elle moins le signe d'une plus grande moralité que celui d'une adaptation de la moralité publique aux moeurs d'aujourd'hui (du moins à couleurs de peau égales entre les juges et les justiciables).

La loi n'a pourtant pas changé mais nous savons l'importance "du fonctionnement de l'Institution judiciaire, en un territoire donné, à un moment donné et par rapport à une population donnée." (1) Nous constaterons la pertinence de cette mise en garde à propos des jeunes Maghrébins, objets, nous le verrons, d'une bienveillante rigueur et d'une stricte sollicitude.

En un troisième chapitre, nous essaierons de serrer de plus près encore notre sujet en nous demandant quelle sorte de liens unissent le jeune Maghrébin et son éducateur. Quelle espèce de Père celui-ci est-il pour celui-là. En quoi n'est-il pas le même avec le jeune Arabe et avec les autres. De quel investissement est-il l'objet et comment la réponse peut-elle être ajustée à la demande.

Il est vrai que cet examen ne saurait être réalisé sans une évocation du contexte particulier qu'est la société en France au moment considéré. L'instant qui passe ne peut avoir sa vraie mesure qu'en fonction de la place qu'il tient dans une évolution. Il semble que le jeune Algérien ne peut pas être appréhendé de la même manière que les autres car son devenir n'est peut-être pas le même que celui de ses coréligionnaires du Maghreb Est et Ouest.

Notre étude abandonnera, pour finir cette troisième partie, le cliché de l'éducateur masculin de descendance européenne pour considérer la situation difficile de l'éducatrice et celle qui ne l'est pas moins de l'éducateur maghrébin en France.

(1) - H. MICHARD cité page 10

CHAPITRE I - UNE MICRO-SOCIÉTÉ EN VOIE D'ACCULTURATION

Démontrer comme cela a pu être fait dans la seconde partie de ce travail que le cheminement du délinquant maghrébin est parallèle à celui du délinquant d'origine européenne était en son temps établir une affirmation utile. Celle-ci s'oppose dans une certaine mesure à une conception erronée qui tendrait à faire considérer les Arabes comme des êtres à part, comme venus d'un continent lointain et porteurs de germes maléfiques, dont il conviendrait avant tout de se défaire tant ils représentent pour la société française une menace sourde mais certaine.

L'accent mis sur une parenté dans le cheminement délinquantiel risque cependant d'être à la limite considérablement réducteur. Il pourrait traduire d'une autre manière, plus sournoise celle-là, le même désir d'anéantissement par suppression arbitraire de différences significatives. Or le groupe des Maghrébins, par mille manifestations, proclame son existence originale.

Mais démontrer l'originalité de cette population, comme nous espérons le faire de manière convaincante, nous obligera, puisque nous avons affirmé le parallélisme des cheminements délinquantiels, à découvrir les différences profondes sous les apparences comparables.

Il nous faut donc poser maintenant le problème d'une manière radicalement différente et considérer le groupe des Maghrébins en France, par conséquent le sous-ensemble des jeunes inadaptés, comme ayant une originalité propre. C'est cette personnalité qui va être maintenant dégagée. Notre but est de démontrer que cette population présente des caractères propres et que ceux-ci sont encore accentués par la volonté de ceux qui ne sont pas de ce groupe d'affirmer le particularisme de ces étrangers dont ils soulignent toujours beaucoup plus les différences que les ressemblances avec la population d'accueil.

Le fil conducteur de notre description empruntera la vieille trilogie dont a usé TAINÉ pour caractériser les situations ou les productions de "cet animal d'espèce supérieure" qu'est l'homme : la race, le milieu, le moment.

La notion de "race" est des plus fragiles. Il est sans doute vain de vouloir cerner les caractères propres à distinguer des autres races la "race arabe". Ce mot est pourtant souvent employé, le plus souvent d'ailleurs, avec une tonalité péjorative. Le meilleur critère de distinction pour le groupe qui nous intéresse, est sans doute l'idée que s'en font les autres. C'est plus encore de l'extérieur que s'impose le sentiment d'appartenance à une certaine "ethnie", ce mot étant moins faux que celui de "race". Ce regroupement humain, issu, dans bien des esprits, d'une généralisation hâtive, tient à une histoire faite de contacts séculaires, de langages ayant une tonalité commune, d'une apparence physique commune, forgée pour "nos" Arabes d'Afrique du Nord par des siècles de vie dans un bout de continent et qui ont développé un certain habitus commun. Cent ans de colonisation subie en commun par les diverses ethnies du Maghreb ont quelque peu nivelé les différences de surface.. Mais, pour le fond, rien n'est changé. Il est fréquent, en particulier, d'enregistrer les fières protestations des Kabyles qui refusent vigoureusement d'être pris pour des Arabes. Toutefois, l'homme de la rue ignore ce qui n'est pour lui que subtilités de la politique intérieure des Etats Arabes. Il se livre ainsi à une vaste globalisation, aidant curieusement en cela ceux qui militent dans le sens d'un pan-arabisme, ou, mieux encore, d'un nationalisme faisant fi des vieilles querelles. "Il n'est pas au Maghreb de monde clos et partant, pur et intact; pas de groupe, si isolé, si replié sur soi, qui ne se pense, ne se juge en référence à des modèles étrangers. Chaque groupe recherche et constitue son identité dans la différence; mais si l'analyse doit atteindre ces différences, c'est pour découvrir par delà, l'identité qu'elles dissimulent ou s'efforcent de dissimuler. Sans songer à réduire à ce schéma les contacts entre la civilisation européenne et la civilisation autochtone, (...) reste qu'on peut voir dans le débat douloureux d'une société contrainte de se poser et de se définir en référence à une autre, déchirée de ce fait entre le doute sur soi et la complaisance orgueilleuse en soi-même, entre l'adhésion à autrui et la défense farouche de la personnalité assiégée, une des clés du drame actuel." (1)

Notre propos procèdera d'un certain esprit de simplification lorsque, considérant le groupe des Maghrébins, nous confondrons des personnes aussi différentes entre elles que Berbères et Arabes - Algériens, Tunisiens et Marocains - gens des villes et ceux du bled - anciens de l'armée française et jeunes révolutionnaires.

(1) - Pierre BOURDIEU - Sociologie de l'Algérie (p. 8)

U25

Dépassant la pluralité des langages du Maghreb, l'unité puissante de ses habitants vient d'abord de la langue arabe. Il y a plus dans cette langue qu'un simple moyen de communication entre hommes. C'est une langue sacrée, celle-là même dont Allah s'est servi pour mettre sa parole sur les lèvres du Prophète. Au delà des divergences passagères, l'usage quotidien de cette langue constitue un ciment indestructible entre les Croyants. Il n'est peut-être pas déplacé de dire ici le caractère sacré du Coran, véritable "Verbe de Dieu", pourrions-nous dire, s'il nous était permis d'employer d'une manière un peu excessive ce mot emprunté à un autre contexte. C'est la Parole même de Dieu, dans la langue même que Dieu a utilisée pour communiquer avec les hommes. Cette langue est sacrée. Ce livre est sacré plus que le Prophète lui-même.

Bien que nos jeunes n'aient pas fait le pèlerinage, et que moins encore que leurs parents ils connaissent le Coran, il reste que ce lien est très vivace entre eux.

La lecture et la récitation du Coran se font unanimement de nos jours sur un texte appelé "La Vulgate", canon coranique établi par une commission rassemblée par OTHMAN, troisième Calife, qui vécut au milieu du septième siècle de notre ère. Cette unité est importante car on sait la grande diversité des dialectes et langues arabes. Cette diversité a pu, par la bouche des "lecteurs" du Coran, donner des inflexions diverses au texte même de la révélation. "Les lecteurs de la première génération musulmane ne font naturellement pas un métier de leur science. Ils transmettent simplement ce qu'ils ont entendu de la bouche du Prophète et le font avec une fidélité totale (...) Leur lecture reçoit la sanction de l'écriture, mais trop imparfaitement pour qu'il soit possible de se passer de leur enseignement oral". (1)

La langue du Coran est très semblable à celle dont, avant Mohammed même, usaient communément les poètes et les orateurs ; elle était comprise sur une aire géographique considérable par ceux-là même qui, dans la vie courante, usaient de leur propre dialecte.

Elle est si particulière, cette langue du Coran, qu'on a pu parler "du dogme de son inimitabilité". C'est qu'elle porte en elle, au sens fort du terme, un charme qui n'est pas étranger à l'enthousiasme soulevé par la prédication coranique, à la fois émotion poétique et ferveur religieuse créées par la magie du verbe et de ce qu'il révélait. Pour les premiers convertis c'était, dit BLACHERE, "une sorte d'incantation qui ne suscitait pas d'interprétations logiques, mais un état assez semblable à celui que provoque la musique pure". (2)

(1) - Introduction au Coran de BLACHERE - (P. 104)

(2) - Op. Cit. (P. 172)

U25

202

La traduction en langue étrangère, n'est jamais parvenue à rendre, même d'une manière approchée, la séduction qui se dégage de la récitation de certaines sourates.

207

Il y a plus encore : la langue arabe, de par sa texture, modèle une mentalité commune à ceux qui l'emploient : A la différence de la langue française qui articule le discours sur les conjugaisons du verbe, la langue arabe situe toujours l'action dans le présent. Le passé et le futur ne sont que des adjuvants à l'action présente dont ils ne sont que les racines et les prolongements. C'est dire que la notion de temps est différente. En d'autres termes, si notre pensée rationnelle s'articule sur la causalité, la langue arabe maintient l'individu dans le présent. Un des aspects originaux de cette communauté réside dans cette commune mesure du temps qui passe.

Mais plus encore faut-il mettre en relief l'influence d'une certaine mentalité qui favorise parmi les Maghrébins l'emploi plus facile du "nous". Issues de la civilisation du désert où l'union seule maintient la vie, les habitudes de vie en pays arabe mettent en valeur les qualités communautaires de l'existence. Au désert l'homme seul est un homme mort, une société sans chef ne peut survivre, la désobéissance à la loi est une atteinte à la survie même du groupe. Mais ce "nous" si profondément ancré dans la mentalité arabe peut être aussi chargé de sentiments de dévalorisation commune et s'alourdir d'un handicap d'infériorité collective. En opposition à notre individualisation compétitive, l'esprit communautaire du musulman met volontiers en avant la solidarité du groupe, la référence à l'environnement. L'Arabe ne se raconte pas facilement. Il fait rarement allusion à son histoire personnelle, sa littérature pas plus que ses confidences ne cèdent volontiers à l'introspection. Son rapport au monde est de l'ordre de l'action et du sentiment, voire de la sensation. Car, dès son enfance, le jeune Africain est plongé dans un monde excessif d'odeurs et de musique, de caresses et de couleurs, de piment et de foule bigarrée et bruyante. (Comment ne pas songer en cet instant à la solitude glacée des rues de Lyon ?).



On ne doit pas mésestimer non plus le lien puissant qu'est la religion. Vécue comme en prise directe par les migrants de la première génération, elle ne recouvre sans doute pour ceux de la seconde les mêmes réalités. Elle est plus pour eux occasion d'affirmation de soi, protestation d'existence, preuve d'identité pour ceux là même qui ignorent les élémentaires enseignements du Coran mais vivent encore de tradition. Qui donc fréquentera les mosquées qui un peu partout se construisent en Algérie ? se demandent les jeunes. A qui correspond exactement la demande de lieux de prière en France ? Il y a sans doute à la fois volonté d'être Arabe et aussi Musulman mais aussi de s'affirmer différent de celui qui est encore le colonisateur. La vie de l'Islam s'est manifestée elle aussi de par le monde par une variété d'expression au moins égale à celle de nos ordres religieux par des querelles intérieures et des divisions aussi passionnées que les nôtres, par des mystiques et des saints aussi grands que les nôtres et par une tradition multiple qu'alimentent cent peuples qui se disent d'Islam comme au Moyen Age on se disait de Chrétienté. Pour les Musulmans la certitude d'appartenir à la Cité des Croyants n'est pas seulement intellectuelle : chaque année à Mekka se réalise un incroyable rendez-vous auquel on ne peut comparer que la représentation de l'Assemblée des Elus au Paradis des Chrétiens telle qu'en la voit sur les vieux tableaux ou sur les vitraux de nos cathédrales.

Aussi bien n'aurons nous aucune peine à la fin de ce travail pour rendre sa dignité à notre délinquant arabe humilié, à trouver pour lui des raisons d'être fier de ses pères. Les Musulmans sont aujourd'hui près de cinq cents millions.

Par surcroît, c'est dans une histoire récente, dans un hier tout proche qu'il est possible de lire la cohésion toute neuve du groupe des Maghrébins en face de ceux qui n'ont pas encore rompu les liens de sujétion installés en 1830 par la conquête armée et prolongés de nos jours par la domination économique.

Ces longues années d'épreuves communes sont remises en mémoire par les "agressions caractérisées" infligées dans les rues obscures ou dans le métro à ceux dont on considère qu'ils sont un groupe homogène. Ceux qui agressent font autant pour l'unité du peuple que les discours des leaders politiques.

Parallèlement aux forces qui de l'extérieur concourent au regroupement existent des actions importantes qui, de l'intérieur cette fois, visent à une cohésion meilleure de cet ensemble jadis épars. L'effort le plus systématique est celui que mène le gouvernement révolutionnaire socialiste d'Algérie pour donner un esprit commun à cette jeune nation. Cet effort héroïque de rajeunissement nous évoque la lutte forcenée de l'insecte qui dans sa métamorphose se défait fièvreusement de sa vieille carapace pour revivre, à la fois différent et semblable, sous une nouvelle apparence qui ne renie pas entièrement l'ancienne.

La nouvelle Charte que se donnent les Algériens, ceux d'Algérie et les émigrés aussi, est l'affirmation d'une volonté de vivre un présent qu'inspire une certaine tradition.

"J'ai compris que j'avais un pays et qu'en dehors de ce pays je ne serais jamais qu'un étranger. Il m'a fallu vingt ans pour découvrir cette vérité subtile. Ensuite, j'ai hâte de partir, d'aller le revoir, pour en prendre possession, le fouler de mes pieds, emplir mes yeux de ses différents horizons ... recevoir son soleil brûlant" (1)

Mais avant de nous engager dans les méandres de nos investigations, il nous paraît important de regarder de loin le chemin à parcourir mais surtout de nous demander pourquoi et pour qui nous désirons le parcourir. Nous savons qu'il y faudra beaucoup de compréhension et de sympathie car il ne s'agit rien moins que de pénétrer un univers qui nous est étranger. Plus encore cet univers mal assuré encore n'a pas bien conscience de lui-même. Il se trouve au carrefour de deux modes de pensées, celui des racines traditionnelles de la génération dont sont issus nos jeunes et celui de la culture occidentale dont ces derniers sont, de par leur situation historique, "un peu les enfants naturels". Mohamed BOUGHALI auquel nous empruntons cette image hardie et plusieurs des thèmes rapportés ici ajoute dans son ouvrage sur "La représentation de l'espace chez le Marocain illettré" que les enfants naturels sont généralement réputés particulièrement intelligents et c'est à ce destin sans modestie qu'il convie les jeunes générations d'Afrique du Nord qui doivent assumer "d'être le lieu de rencontre de deux cultures dont l'une modèle tardivement la tête tandis que l'autre en est la réelle racine". (2)

La résultante en est d'autant plus importante qu'elle s'incarne en un ensemble de réalités très tangibles. Toute improvisation et inconséquence peuvent être catastrophiques. La résolution de mépriser ce qui relève

(1) - Les chemins qui mentent - M. FERAOUN (P. 127)

(2) - La représentation de l'espace chez le Marocain illettré - M. BOUGHALI

de la Tradition s'est par exemple avérée monstrueuse dans l'exemple cité des nouveaux quartiers de Marrakech où les "boîtes à habiter" que sont les quartiers récents, pour avoir négligé les évidences de la tradition, se présentent comme des entreprises de déshumanisation dans lesquelles personne ne se sent chez soi. Nous pensons qu'en d'autres domaines aussi la négligence plus ou moins volontaire des évidences, l'ignorance plus ou moins voulue de connaissances élémentaires peut conduire aussi à des énormités.

Voici donc l'observateur placé devant un tableau des plus complexes où chaque variable évolue d'une manière particulière, à la fois autonome et dépendante : une sorte d'échiquier prodigieux sur lequel les pièces hésitent entre les deux couleurs en une partie dont l'enjeu lui-même n'est pas déterminé. En clair, s'il est possible de comprendre mieux à la lumière de l'histoire la situation des jeunes migrants de la seconde génération, il est plus difficile d'évaluer dans quelle direction ils s'orientent tant sont incertains pour eux leurs projets de "retour" en Afrique ou de maintien en Europe. Et pourtant ainsi que nous le verrons plus loin, c'est cette adhésion consciente ou non qui va déterminer un des caractères les plus originaux de l'inadaptation de ces jeunes.

Copiant la démarche de Roger BASTIDE dans un article qu'il intitule "La socialisation de l'enfant en situation d'acculturation" nous allons prendre quelques exemples types de situations vécues par les principaux protagonistes de l'action décrite. En effet "l'acculturation s'inscrit dans des situations sociologiques diverses et ce sont ces situations qui sont, en dernière analyse, explicatives", puisqu'aussi bien c'est au travers des individus porteurs de cultures que ces cultures entrent en contact.(1)

Notre description s'attachera d'abord au système primitif dans lequel ont vécu les migrants de la première génération, (celle des pères et des mères de la première partie de notre travail). Décrite par R. BASTIDE, cette "situation de la grande famille esolavagiste" est essentiellement intégratrice puisque, dans une position subordonnée, les domestiques font tout de même partie de la famille des maîtres et que les enfants des uns et des autres vont être socialisés à la fois à travers les deux modèles culturels, africain et occidental. Cette civilisation pourrait être dite dans notre contexte, celle des "Pieds-noirs". C'est au sein de cette société que

(1) - Op. Cit. P. 27

Le migrant de la première génération a intériorisé, non pas son propre géniteur mais "son second Père, le Maître Blanc, chef de cette grande famille patriarcale étendue". A ce chef est reconnue une supériorité hiérarchique très conforme à la tradition islamique, elle-même basée sur le fonctionnement du clan et soumise à la loi naturelle du plus fort. Cette intériorisation rend compte de la raison pour laquelle, à travers la révolution, l'idéal de vie n'a pas changé et reste avant tout occidental. Ceci est vrai surtout pour nos migrants dont l'avenir est dans une certaine mesure à l'image du passé proche. ~~Leurs rêves eux-mêmes ont été colonisés.~~

De l'autre côté du triptyque se situe le tableau de notre société occidentale contemporaine. Dans ce système, c'est la famille conjugale qui est la règle. L'acculturation est confiée en grande partie à l'École. La base de la pédagogie en est la concurrence entre individus sur un terrain qu'on pourrait qualifier de technologique. Tout est sacrifié au rendement, la sélection impitoyable du système assurant à l'élite une vie meilleure. Fruit d'une civilisation industrielle capitaliste, l'idéal de vie est un idéal de consommation maximale. Une publicité tous azimuts encourage cette conception de vie qui est fallacieusement assimilée à l'idéal occidental. Et devant ce miroir aux alouettes s'arrêtent le fellah misérable et l'adolescent plein de désirs comme avant eux s'étaient arrêtés beaucoup d'autres.

Entre ces deux civilisations, en étroite appartenance avec l'une et l'autre, se trouve le tableau qui représente nos migrants de la seconde génération, dans un système que R. BASTIDE qualifie d'anomique car "il se définit plus par une perte des règles de la socialisation que par un conflit de deux systèmes".(1)

C'est à Margaret MEAD, et en particulier à son ouvrage intitulé "Le fossé des générations" que seront empruntés le vocabulaire et la plupart des citations par lesquelles nous tenterons de caractériser la société particulière que constituent nos jeunes Maghrébins.

De leurs parents façonnés par une culture "postfigurative" c'est-à-dire tournée vers le passé et caractérisée par la présence conjointe de trois générations, M. MEAD affirme que dans une culture étrangère "leur intégration intérieure ne change pas ; elle est si solide qu'ils peuvent effectuer la substitution d'un grand nombre d'éléments sans perdre leur identité".(2)

La description que Margaret MEAD fait des "cultures cofiguratives" est si pleinement conforme au spectacle que nous avons sous les yeux que nous céderons à la tentation de citer de larges extraits.

(1) - Op; Cit. P. 32

(2) - Le fossé des générations P.42

Dans cette société, les aînés gardent une situation dominante mais acceptent avec les jeunes que s'instaurent de nouveaux comportements. Certes, il y a cassure, mais cassure acceptée car dans cette situation les parents "sont contraints, par une force extérieure ou par l'intensité de leurs propres désirs, d'encourager leurs enfants à faire partie du nouvel ordre - à se détourner d'eux - en apprenant la nouvelle langue, les nouvelles coutumes, les nouvelles habitudes qui, de leur point de vue, peuvent prendre l'aspect d'une nouvelle échelle de valeurs". (1)

"Souvent ces enfants n'ont pas entièrement accès à l'existence caractéristique de la culture à laquelle on leur demande de s'adapter et leurs parents peuvent n'y avoir pas accès du tout. Mais à l'école, ou dans le travail, ou à l'armée, ils entrent en contact avec des pairs auxquels ils peuvent se comparer.(...) Dans ces situations les nouveaux venus considèrent que leurs pairs appartenant au système sont leurs meilleurs guides. Tel est le cas dans les institutions comme les prisons et les maisons de santé". (2)

Nous pourrions ajouter à cet inventaire les ghettos dans lesquels se regroupe une certaine population comportant nombre d'étrangers dont certains, plus affranchis que les autres servent de modèles.

Ce trait donne une valeur particulière aux remarques que nous faisons à propos d'une certaine prédominance de la délinquance en bande pour notre population. Car il s'ajoute à cette description faite d'après des modèles américains, une habitude très nord-africaine celle-là de pratiquer une certaine co-éducation au sein de la fratrie. La "fratrie", nous l'avons vu, est vécue d'une manière assez large et inclut aussi des jeunes Français et des fils de migrants d'autres nationalités, les uns et les autres de situations socio-économiques équivalentes. (3)

"Lorsque les grands parents sont absents ou perdent leur pouvoir, les jeunes peuvent ignorer ostensiblement les principes des adultes ou se montrer indifférents à leur égard. L'adolescent joue alors son rôle limité et typifié en prenant pour public le groupe jeune le plus proche ; une pleine configuration s'institue ainsi, où ceux qui fournissent les modèles n'ont que quelques années de plus que ceux qui les adoptent". (4)

(1) - Op. Cit. P. 74

(2) - Op. Cit. P. 75

(3) - L'histoire de Tahar, quelques pages plus bas, est typique de cet assemblage de jeunes "mal-adaptés", dont nous avons parlé plus haut.

(4) - Op. Cit. P. 82

D'une manière originale, les enfants plus encore que sur leurs pairs exercent sur leurs propres parents une influence que leur confèrent leur connaissance de la langue et leur habileté à lire et à écrire. Cette qualité est considérable pour des parents illettrés dans un pays où les vrais pauvres sont ceux qui ne connaissent personne dans les bureaux ...

Nous ne pouvons cependant accueillir sans réserves les conclusions de M. MEAD car il est le plus souvent question dans ses ouvrages de migrants "définitifs". L'originalité de notre groupe est que sans cesse se pose pour lui le problème de sa permanence dans le pays d'accueil.

o

o o

Nous retrouvons dans ce nouvel aspect de notre questionnement l'ambiguïté que nous pointons de chacun de nos postes d'observation, à savoir le tiraillement entre deux pôles d'attraction.

H. LE MASNE a présenté récemment une excellente étude sur les projets de 80 émigrés de la Région Rhône-Alpes : "les émigrés algériens et les perspectives de retour". La connaissance de la langue arabe que possède parfaitement l'auteur jointe à sa qualité de religieux assurent aux contacts entre l'enquêteur et ceux qui sont ses amis une réelle authenticité. Le mémoire témoigne à la fois d'une grande lucidité dans un problème des plus complexes et d'un respect absolu des positions prises par les sujets interviewés dont les réponses même sont rapportées souvent en arabe. Il se trouve enfin que l'échantillon est assez varié et qualitativement caractéristique de l'ensemble des Algériens immigrés.

Ces remarques liminaires étaient utiles en un domaine où l'objectivité est sujette à des pressions d'ordre politique, familial et surtout affectif et cela à plus d'un titre.

Les Migrants sont toujours, d'une manière ou d'une autre, un élément important dans l'économie nationale des pays. Indispensable main-d'œuvre d'appoint pour la France, leur groupe résorbe une partie du chômage dans leur propre pays auquel ils apportent une quantité non négligeable de devises étrangères. Mais cet intérêt à court terme ne fait pas oublier en particulier à l'Algérie, que son économie aura, à plus long terme besoin de tous ses enfants, que cette exportation des forces vives du pays est un cadeau à une nation déjà riche, qu'il est important pour elle de garder des relations étroites avec ses ressortissants. Il y a donc tiraillement entre les deux puissances pour lesquelles les migrants sont économi-

quement des plus précieux. Malgré l'ambiguïté de certaines prises de position, les visées économiques sont claires. Les personnes sont l'objet d'une curieuse concurrence : d'une part à la fois le désir d'une main-d'oeuvre à bon marché mais aussi des conduites racistes et d'autre part l'exportation des forces vives mais aussi la crainte du chômage intérieur.

Dans cet ordre de préoccupations classons les problèmes de la formation professionnelle qui est à la fois source de profits immédiats et promesse d'un mieux-être ultérieur pour la patrie d'origine. Le migrant de la première génération, cela est certain, ne peut acquérir une qualification que s'il est jeune et scolarisé. La politique de la main-d'oeuvre en France ne va d'ailleurs pas au perfectionnement de ces manoeuvres faciles à manipuler et qui ne font jamais concurrence aux autochtones.

Quoi qu'il en soit le migrant célibataire (ou celui qui vit seul) est à même de faire, conformément à son intérêt ou par patriotisme des choix plus simples que celui qui est venu avec sa famille.

Témoin de l'embaras dans lequel se trouve son père, le jeune fils de migrant sait bien de quel poids il pèse, lui et les autres enfants, sur la décision du chef de famille à propos d'un retour éventuel. Car s'il est possible de revenir avec des enfants jeunes, ce retour est de plus en plus difficile lorsque les enfants sont en cours de scolarité. C'est d'ailleurs souvent pour les mettre à l'école que leur père les a fait venir en France. Mais encore que l'école algérienne n'abandonne pas l'étude du Français, l'école française, résolument intégratrice, s'attache peu à l'arabisation des jeunes Maghrébins. Ceux-ci prennent l'habitude de parler entre eux la langue de leurs Maîtres, ignorant le plus souvent celle de leurs Pères. Les retours, même temporaires à l'occasion des vacances, sont parfois difficiles. Difficile aussi la décision de consentir aux deux ans de service militaire en Algérie où le jeune se sent souvent plus étranger encore qu'en France. Malgré des difficultés réelles, il semble pourtant que ces contacts avec la communauté d'origine soit psychologiquement très favorables à ceux qui ont le courage de les provoquer.

Mais, dans le cercle familial, c'est surtout par les femmes et par les filles que l'idée de "retour" est mal tolérée. Elles ont vécu ou entendu parler d'une vie qui les rebute. A fortiori cette opposition se fait-elle plus forte quand l'épouse est Européenne, ce qui n'est pas rare. Autant de familles, autant de cas différents.

H. LE MASNE fait une nette distinction entre les "assimilés" qui ont fait un choix définitif et les "intégrés" qui ont su se faire une place à l'étranger mais gardent leur coeur au pays.

A ce niveau du sentiment, en une sorte de mal du pays, se situent les contradictions les plus douloureuses du Maghrébin, qu'il soit vieux ou jeune. Le vieux regrette le temps de sa jeunesse, le bonheur perdu de ses fêtes, la paix du village, et les souvenirs des amis du temps passé qui sont le seul baume capable d'adoucir sa blessure. Mais il sait aussi que ce n'est plus là-bas comme avant. Et il y a aussi cette "habitude de la France" qu'il a contractée, faite de libertés à prendre, de pouvoir d'achat toujours renouvelé, et aussi d'une certaine qualité de relation avec ses proches, Arabes ou Français. Et du moins ici a-t-il un logement pour sa famille. Du moins est-il sûr que chacun sera convenablement soigné en cas de malheur. Il accepterait mieux ses difficultés matérielles s'il ne se sentait, lui et ses coréligionnaires, en butte au racisme de nombreux Français.

Les jeunes aussi, qui souffrent du racisme, songent à cette Afrique inconnue pleine de soleil, embellie par les récits des vieux, et dans laquelle monte la sève nouvelle d'un patriotisme qui ne les laisse pas indifférents. Mais ils ont eux aussi l'habitude de la France, les amis de leur âge dans un pays qui est aussi le leur puisqu'il leur permet de vivre plus largement que "chez eux". Il y a aussi et surtout la crainte de l'inconnu, la peur d'être étrangers dans cette Algérie dont ils ne savent pas grand chose.

Or il est à constater qu'à un niveau différent, les Algériens en Algérie vivent également une expérience de cultures cofiguratives. Mais si les pères ont la même culture que ceux de France, les cousins suivent des chemins parfaitement différents qui ne préparent guère les rencontres de demain.

En effet, la ligne avouée qui signale la rupture est le plus souvent le choix d'une école : normalement, reprend Margaret MEAD, "la première rupture avec le style parental se produit en liaison avec l'éducation, lorsque les parents choisissent pour les enfants un nouveau genre d'instruction, avec de nouvelles visées professionnelles". (1) C'est dans cette voie extra-familiale de formation personnelle que vont se forger les caractéristiques de devenir divergents de ce côté-ci de la Méditerranée et de l'autre.

Mais peut-on de nos jours se risquer à être prophète ? Rien n'est moins sûr car plus que jamais le "moment" impose sa marque à l'évolution de nos contemporains.

(1) - Le fossé des générations - (P. 77)

"Ce bouleversement radical de l'univers économique, social et psychologique détermine un désarroi profond qui s'exprime dans le roman de langue française et dans la littérature orale d'inspiration populaire. Exposé aux conflits qu'entraînent l'affaiblissement des systèmes de sanction traditionnelle et la dualité des règles de vie, sans cesse affronté, en raison de l'intrusion de nouvelles dimensions axiologiques, à des alternatives, et pourtant contraint de porter au niveau de la conscience les prémisses implicites ou les modèles inconscients de sa tradition, chaque Algérien vit comme une double vie intérieure, éprouve frustration et déchirement, en sorte qu'il est sans cesse tenté par l'identification anxieuse ou le négativisme révolté."(1)

Une des caractéristiques les plus originales de l'époque est sans doute l'ampleur des phénomènes qui séparent entre elles les générations. La distance s'affirme à la lumière de la révolte des jeunes. Des mouvements diversement rationalisés dans divers pays à la faveur de conditions locales variées n'en sont pas moins identiques si l'on en gomme ce qui n'est que l'accessoire.

L'observateur est frappé d'abord par l'universalité de l'affirmation de soi que clament les jeunes. La rapidité de la diffusion des nouvelles par les mass-média n'a pas pu contribuer à la prise de conscience, au niveau du globe, d'une communauté unie par des connaissances partagées et soumise à une même commune menace dans son existence même. Il est évident que jamais les moyens de communication n'avaient été aussi rapides, aussi pénétrants. D'autre part les jeunes générations ne mésestiment pas, comme les plus anciennes, le réel danger que fait peser sur elles l'armement atomique avec lequel leurs pères "font joujou" sans y attacher trop d'importance, naïvement persuadés qu'ils sont de ce que personne n'osera jamais en faire usage. Les fils "d'avant le déluge" sont plus réalistes car s'ils n'ont pas connu la bataille de Verdun, ils ont vécu les lendemains d'Hiroshima et Nagasaki, la course aux armements et la guerre froide. Tous les jeunes Maghrébins portent en eux une sorte de sourde inquiétude du lendemain, comme une menace de destruction à laquelle donne corps le feu qui couve un peu partout dans le monde arabe et soudain fuse en rafales de mitrailleuses. Or chacun sait bien que ces menaces d'anéantissement ne sont pas réservées "aux autres" seulement. Ils perçoivent cette période particulièrement anxiogène de la vie de la communauté comme un passage à vide.

En effet, ils ne peuvent pas accepter le modèle qu'auraient pu leur proposer les anciens s'ils avaient osé le faire et ils ne peuvent croire aux espoirs chimériques conçus à leur usage et que le quotidien

anéanti à l'évidence. Ce passage à vide n'est guère susceptible d'être rempli par un projet à long terme car, plus encore que les autres jeunes inadaptés, les jeunes Maghrébins sont surtout accessibles à l'immédiat, peu susceptibles de recevoir cette "consolation" que leur adresse Margaret MEAD : "Aujourd'hui, tout individu né et élevé avant la seconde guerre mondiale est un immigrant - un immigrant qui se déplace dans le temps comme ses ancêtres s'étaient déplacés dans l'espace et qui s'attaque à sa manière aux conditions déconcertantes qui prévalent dans cette ère nouvelle". (1)

Ils ne savent pas, et nous non plus sans doute, que tous ceux de leur âge de par le monde sont aussi des migrants de la seconde génération...

Abandonnant cette hypothèse quelque peu paradoxale selon laquelle, "l'avenir est déjà maintenant" puisque nous sommes, sans le savoir, des immigrés dans le futur, il nous faut conclure ce premier chapitre, au cours duquel nous nous sommes attaché à cerner l'identité du groupe des Maghrébins en France et plus précisément dans le domaine qui touche aux relations entre le sous-groupe des parents et celui des enfants.

Nous avons constaté que ce dernier existe réellement non seulement au sein de la société contemporaine mais aussi au coeur du groupe qu'ils forment avec leurs parents. Reconnus de l'intérieur comme de l'extérieur, ils ont en quelque sorte un statut et un rôle. Ils sont considérés comme un groupe à part et de ce fait adoptent des attitudes que leur inspirent la tradition et la société d'accueil, car de l'une comme de l'autre ils veulent se démarquer. Ainsi vivent-ils leur inadaptation congénitale un peu à la manière des enfants de foyers dissociés, prenant appui tantôt sur l'un tantôt sur l'autre de leurs géniteurs.

Notre analyse va s'appliquer à décrire ce statut et ce rôle. En effet, seule la description peut en l'espèce nous aider car "la sympathie et la curiosité intellectuelle ne suffisent pas pour pouvoir rendre compte d'une mentalité ou d'une culture", encore faut-il (- ajoutons nous à cette mise en garde de J. SELOSSE -) actualiser les processus reconnus par une description aussi complète que possible de la réalité complexe observée.

Peut-être alors serons nous en meilleure condition pour percevoir ce qu'ils veulent nous dire, car "aussi longtemps que les adultes penseront que, comme les parents et les maîtres d'antan, ils peuvent procéder par

(1) - Le fossé des générations - (P. II6)

introspection, invoquer leur propre jeunesse pour comprendre la jeunesse actuelle, ils seront perdus. Ils n'entendront pas (...) ce que la jeune génération tente d'exprimer". (1)

Quel contenu a donc l'accusation qu'ils portent contre le monde si complexe des adultes ?

(†) J. SELOSSE

- Les cadres sociaux de l'acculturation - (P. 127)

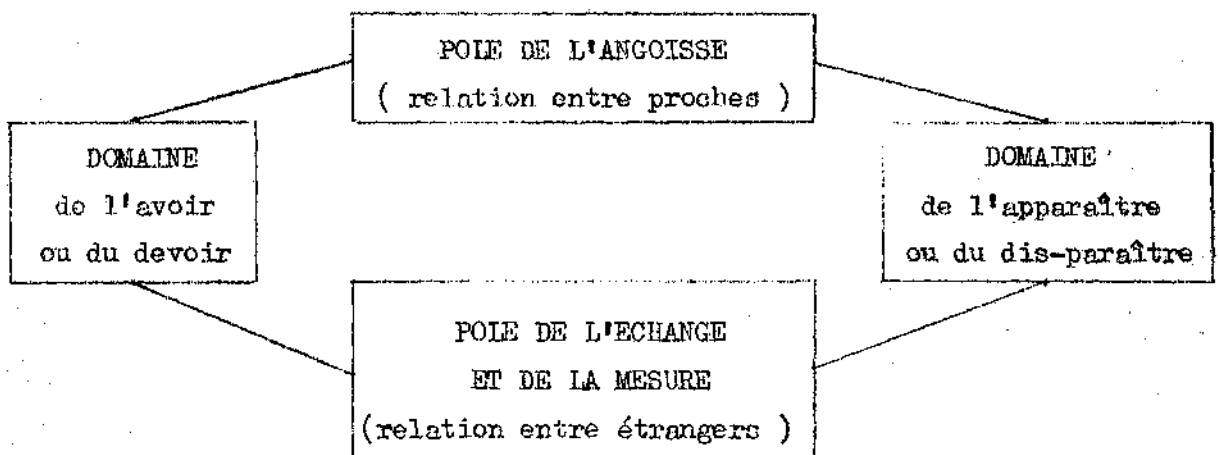
CHAPITRE II - L'ACCUSATION

Dans un ouvrage qu'il intitule "l'accusation" (1), François TRICAUD évalue de quel poids pèsent sur les hommes les divers manquements à la règle commune. Les remarques de ce philosophe nous ont été d'un précieux secours non seulement par l'éclairage qu'elles ont donné à nos propres réflexions mais par la cohérence qu'elles permettent d'établir entre nombre d'observations qui paraissent contradictoires au premier abord. **Ajustées le plus possible** à nos propres préoccupations, les commentaires dont seront assorties les grandes lignes de la démonstration que nous reproduisons ici suivent parfois d'assez loin le discours d'origine qui est pourtant leur support.

Le premier point est sans doute que "la morale (...) se développe selon deux systèmes complémentaires, mais tout à fait distincts selon qu'elle doit régler "ma relation avec mon prochain ou avec mon lointain". (2) Elle est alors génératrice selon le cas soit d'un sentiment "d'angoisse", soit d'un besoin de réparation, de l'ordre de "l'échange ou de la mesure". (La balance de la Justice).

Le second point est que ces manquements s'exercent dans deux domaines, celui des biens ou celui des personnes, de l'avoir ou de l'être, soit "le monde où l'on peut avoir ou devoir", soit "le monde où l'on peut apparaître (dans l'honneur) ou disparaître (dans l'humiliation)". (3)

F. TRICAUD inscrit cette double dichotomie dans un schéma quaternaire que nous reproduisons ici bien que son auteur demande "qu'on ne prenne pas tout à fait au sérieux cette esquisse" en forme de jeu.



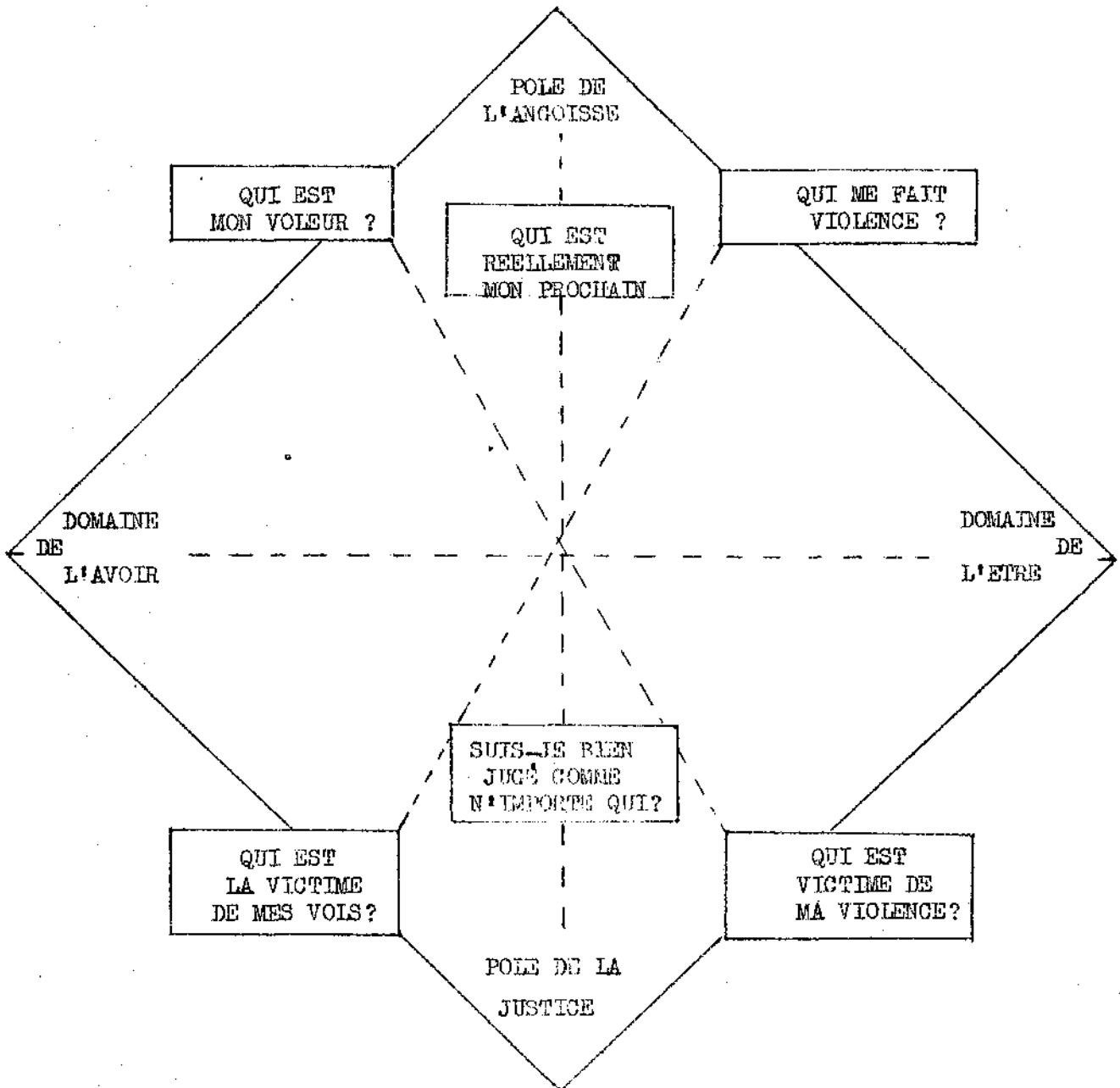
(1) - L'accusation, recherche sur les figures de l'agression éthique

(2) - Op. Cit. P. 4

(3) - Op. Cit. P. 3

Or voici qu'appliqué à nos propres préoccupations, ce "jeu" peut trouver une traduction libre dans laquelle chacun des quatre coins est très dépendant des trois autres.

Voici d'autre part que de ces rapprochements naissent des questions qui ne peuvent laisser indifférent :



Chacune de ces six interrogations s'ouvre sur un éventail de problèmes dont quelques uns trouveront ici une solution approchée. Plusieurs autres seraient susceptibles d'inspirer d'autres recherches qu'assureraient des statistiques plus fines et des investigations psychologiques plus poussées qu'il n'était possible de les entreprendre dans le cadre du présent travail.

Il semble difficile de répondre à la question concernant le "prochain" sans prendre le temps d'une réflexion sur la "loi".

La loi écrite, règle du jeu de nos sociétés modernes n'est pas une invention récente mais l'existence d'une loi est sans doute un fait aussi ancien que l'existence même des hommes. La loi non écrite et l'autre, cheminent parallèlement et parfois s'ignorent. La première, seule existante dans la petite enfance des individus et aussi des sociétés, a autant de formes qu'il y a de groupements. Chaque groupe, fut-il groupuscule, possède la sienne et les moins formulées de ces prescriptions ne sont pas les moins impératives. L'exemple le plus prestigieux de ces systèmes parallèles à la loi officielle des États est la loi que se donnent certains groupes religieux. Dans ce cas elle est un ensemble de traditions orales et de prescriptions inscrites dans les livres saints. Le Coran, et également les premiers livres de La Bible qui contiennent la loi de Moïse, comportent des recensements aussi complets que possible des diverses situations de l'homme en société. Des réponses sont recommandées, d'autres tolérées ou défendues. Cette loi vient de l'ancêtre prestigieux, voire de Dieu lui-même. La qualité de son auteur ou de son interprète garantit à cette loi son caractère de rigueur. Elle a un pouvoir de rassemblement, et vise à installer la paix dans la communauté :

Exemple I : Si ton frère a péché contre toi, va et reprends le entre toi et lui tout seul. S'il t'écoute, tu auras gagné ton frère. S'il ne t'écoute pas, prends encore avec toi une ou deux personnes afin que toute l'affaire soit décidée sur la parole de deux ou trois témoins. S'il refuse de les écouter dis-le à l'église ; et s'il refuse d'écouter l'église, qu'il soit pour toi comme le païen ou le péager, (collecteur d'impôts excommunié). En vérité, je vous le déclare, tout ce que vous aurez lié sur la terre sera lié dans le ciel et tout ce que vous aurez délié sur la terre sera délié dans le ciel.(1)

(1) - Evangile de MATHIEU - 18 - 15,16,17,18.

Exemple II : Comment sans discernement pourriez vous nouer un pacte avec les infidèles alors qu'ils l'emportent sur vous, n'observent à votre égard ni alliance, ni engagement. Ils vous disent de bonnes paroles qu'ils ne pensent pas car la plupart sont des pervers. Ils ont troqué à vil prix la parole de Dieu et se sont écartés de son chemin ? Combien mauvaise est leur conduite(...) Mais s'ils reviennent de leurs erreurs, font la Prière et donnent l'Aumône, ils seront vos frères en religion. Nous exposons clairement notre volonté à ceux qui peuvent comprendre. (1)

C'est, toutes proportions gardées, une loi de cet ordre qui socialise l'enfant au sein de sa famille qui lui enseigne les premiers interdits : il est défendu de parler ou de faire du bruit lorsque Papa est là. Un fils ne doit pas fumer devant son père, cependant il n'est pas défendu de mouiller son lit même si on a cinq ans puisque on n'est pas grondé si on le fait.

Encore que nous ne connaissions que très mal la vie du gynécée, nous pouvons penser que là aussi les manquements observés peuvent trouver réparation. Chaque communauté décide de la réglementation plus ou moins complexe par laquelle elle accorde son pardon par des pratiques de purification, d'expiation ou simplement par un témoignage public de repentance. L'enfant demande le pardon de sa mère qui l'embrasse en signe de réconciliation.

La punition ne peut s'imposer qu'à un membre du groupe et la sanction extrême est l'exclusion, qu'elle se nomme exil, ostracisme, excommunication, banissement ou simplement mise au piquet ou au cabinet noir, ou au cachot ... à moins qu'il ne s'agisse d'une expulsion politique. La richesse du vocabulaire est en elle-même un signe de l'importance de la frontière imprécise mais terriblement réelle qui sépare l'in-group de l'out-groupe.

C'est donc seulement à l'intérieur du cercle que se manifeste "l'étrange pouvoir des mots : J'ACCUSE dont chacun sent bien qu'ils ouvrent un temps et un espace tragiques" car l'accusation au sens où l'emploie F. TRICAUD "est exactement l'inverse du pardon". Elle est "pure folie" car elle menace de dissociation, voire d'anéantissement, rupture d'équilibre et de vie fusionnelle, désintégration.

"Tout royaume divisé contre lui-même court à la ruine et toute ville et toute maison divisée contre elle-même ne pourra subsister." (2)

"Qui est ma mère et qui sont mes frères ? (...)

Quiconque fait la volonté de mon Père qui est dans les cieux, celui-là m'est un frère, une soeur, et une mère." (3)

(1) - Coran IX - 8.9.11.

(2) - Evangile de MATHIEU 12,25

(3) - Evangile de MATHIEU 12,48.50

Dite sur un autre registre, "l'accusation" est menace de perdre l'amour de la Mère outragée, danger de castration de la part du Père offensé, abandon impitoyable dans un monde menaçant où la débilité du coupable le condamne à mort.

"Le système des valeurs qui régit le groupe des proches se définit par l'intensité des tabous qu'il implique et par l'intensité du dévouement qu'il réclame (comme si tout projet personnel non récupérable par le groupe violait lui aussi un tabou). Toute transgression de ces normes ouvre en puissance sur une culpabilité véritablement illimitée. Aussi est-ce la communauté fortement intégrée qui constitue le haut-lieu de l'accusation".(1)

Le groupe constitue parallèlement un haut-lieu de culpabilité. Or cet aspect, comme en relief, fait apprécier combien le sentiment de culpabilité est absent ou considérablement "en creux" hors du contexte familial. Par exemple de paisibles chauffeurs échangent d'une voiture à l'autre, des invectives qu'ils rougiraient d'attribuer à leurs propres amis.

Pour juger une conduite, le problème se pose donc de savoir dans quel groupe on évolue, dans quel groupe se situe l'acte qui selon le cas sera faute monstrueuse ou pécadille sans lendemain. En d'autres termes plus adaptés à notre projet, quel manquement à une règle est générateur de culpabilité pour nos jeunes Maghrébins qui ne fument pas devant leur père mais sont capables de couvrir d'injures le passant qui leur a jeté "un sale oeil", (le mauvais oeil); ces deux attitudes d'ailleurs au nom d'une certaine dignité. Ne diffèrent dans ces exemples que la qualité de l'Autre, proche dans le premier exemple, moins proche dans le second.

Mais qui est donc "le prochain" ?

A cette question répond, par une parabole bien connue, la communauté dont LUC nous rapporte la tradition dans le chapitre IO de son Evangelie "Un homme descendait de Jérusalem à Jéricho"... Laissé pour mort par des voleurs, le pitoyable blessé ne retient pas l'attention d'un prêtre ni celle d'un serviteur du temple qui passaient par là. Il est finalement pris en charge par un étranger d'une autre religion, un Samaritain. Jésus pose alors la question : "Lequel de ces trois à ton avis, s'est montré le prochain de l'homme tombé aux mains des brigands ? Il répondit : Celui là qui a pratiqué la miséricorde à son égard. Et Jésus lui dit : Va et toi aussi fais de même". (2)

(1) - F. TRICAUD - L'accusation - (P. 4)

(2) - Evangelie de LUC - IO, 30-37

Peu importants les détails, la parabole insiste sur le fait que ce n'est pas la race ni la religion qui donnent à un homme sa qualité de "proche" ; c'est au contraire, le sentiment de commisération et la volonté d'adhésion qui constituent le ciment d'une communauté humaine.

Nous ne pourrions oublier cette première conclusion lorsque nous examinerons la qualité des victimes qui est une des variables importantes dans le problème qui nous retient car la personnalité de l'Autre est capable de mobiliser très différemment les capacités de culpabilisation que présente le délinquant considéré.

La "Légende dorée" de l'Education Surveillée au Maroc rapporte l'exploit cent fois renouvelé d'éducateurs européens traversant sans encombre les quartiers populaires de Casablanca en émeute, protégés certes par leur baraka, mais surtout par "la miséricorde qu'ils avaient pratiquée" envers les petits Marocains de Ben M'sik ou Sidi Marouf.

Légendes pour légende, la perception de l'homme de la rue français est beaucoup plus vague. Nous l'évoquons ici en souriant car elle est aux couleurs des images d'Epinal.

Le "Maure" lui apparaissait sous l'aspect de l'envahisseur propagandiste d'une religion impie qui fait ployer sous le nombre les vaillants compagnons de Roland. Il ne les extermine d'ailleurs qu'à la faveur d'une trahison avant de fuir "à l'horizon lointain" avant le retour de Charlemagne. Un peu plus loin dans le livre d'histoire, c'est "l'Arabe" qui succombe sous les coups de Charles Martel à Poitiers. Les jeunes Français au début de ce siècle retenaient tous la date de cette bataille haute en couleurs dont l'éclat dépassait de beaucoup à leurs yeux bien d'autres combats empachés. Mieux encore, cette victoire sur les "Sarrazins" se prolonge par l'épopée des Croisades contre les "Infidèles". L'Ecole laïque insistait modérément sur ces chevauchées soulignant pourtant la séduction que ces pays hautement civilisés exerçaient sur les rustres en armure venus reconquérir le Tombeau du Christ. La Croix contre le "Croissant".

L'épopée colonialiste en Afrique du Nord au début du siècle dernier, plus encore que par le livre, est connue par le cinéma et la chanson. L'héroïsme du vaincu rehausse encore la gloire de nos vaillants soldats qui par la valeur de leurs généraux ont su donner un empire à la France.

L'as-tu vue la casquette du Père Bugeaud ? Le cinéma a beaucoup popularisé l'action de pacification de la Légion Étrangère contre les traîtres armés de couteaux effilés qui tuaient à la faveur de la nuit les Jean Gabin postés en sentinelle. "Les salopards" sont dans la plaine chantait Fréhel dans le Fanion de la Légion. Oh la la la, la belle histoire. L'acteur Dalio meurt plus de trente fois dans les seuls films de légionnaires. Il va de soi que la Chanson de geste du petit peuple en Afrique émeut Margot plus que le génie d'un Lyautey, trop grand sans doute pour être mis en roman-photos.

Avec Charles de Foucauld, la religion musulmane pénètre un peu dans le livre d'images. Par bonheur pour que l'histoire finisse bien, l'ermite de Tamanrasset est assassiné par des "fanatiques". Mais ce n'est pas à lui que pensaient des générations de scouts chantant des chansons dont nous pouvons avoir honte maintenant et mimant sur le mode ridicule les gestes sacrés de la Prière de l'Islam. On les connaît ces gestes. On sait aussi que les Musulmans ne mangent pas de porc ni ne boivent de vin. Ainsi va en boitillant la légende.

Curieusement, il ne semble pas, malgré la solide amitié qu'ils portent aux Musulmans, que les "Pieds Noirs" eux-mêmes connaissent bien la religion de leurs amis, du moins en profondeur. La guerre d'Algérie enfin, avec ses ombres et son éclat, est trop proche encore pour être entrée dans le folklore, du moins en France où elle est encore vivante plus qu'en Algérie où déjà elle est incorporée à l'Histoire au moment où nous écrivons.

Pour l'homme de la rue, en résumé, l'Arabe est souvent un être insaisissable donc fourbe, aux habitudes déplaisantes, qui peut devenir grâce à son pétrole, son atavisme belliqueux et ses nombreux enfants un danger pour la paix française.

Nous n'avons pas le sentiment d'avoir forcé la couleur des images qui sont le "cinéma intérieur" du Français de la rue qui rencontre l'Arabe de la rue et de l'usine. Nous verrons plus tard de quel poids de dévalorisation pèse ce regard sur l'image que le jeune Arabe se fait de lui et de ses parents.

Mais rentré chez lui, l'Homme de la rue écoute son poste, feuillette des magazines, lit le journal. Le fait divers dans ce qu'il a de scandaleux l'oblige à réfléchir. Il perçoit de plus en plus les échos d'un important courant de pensée qui porte le Français, l'Européen, le Chrétien, l'Homme, à s'intéresser à son ami, son voisin, son frère devant Dieu, à l'Homme arabe dans ses tribulations de ce côté-ci de la mare nostrum et de l'autre.

Le Séminaire Islamo-Chrétien de Tripoli de 1976, organisant pour la première fois depuis 13 siècles un dialogue qui semblait impossible, n'a pas été sans poser problème à plus d'un croyant de chacun des "trois rameaux de l'arbre abrahamique" (1)

Ayant évoqué une réponse possible à la question de savoir qui est le prochain, nous allons poser un problème que n'a pas soulevé l'Évangéliste et qui concerne les voleurs dont il n'est guère question dans la parabole de LUC, autrement que pour dire qu'ils ont laissé leur victime dans un piteux état après lui avoir enlevé tout ce qu'il portait de valeur.

Pour répondre à la question "Qui est mon voleur ?" nous avons effectué sur 100 enquêtes sociales un pointage concernant les ressources des familles maghrébines. Ces documents ont été choisis dans notre échantillon de 1973-74 en raison de la précision des renseignements rapportés. Ont été exclues les enquêtes incomplètes ou celles trop anciennes qui pouvaient faire état de salaires inférieurs. (Les salaires ont pratiquement doublé entre 1964 et 1973)).

Le chiffre des ressources comporte le salaire mensuel et les prestations sociales (allocations familiales et allocation logement), mensuelles également.

- Total des 100 salaires	:	149.000 F	soit 53%
- Total des prestations sociales	:	131.000 F	soit 47%
		<hr/>	<hr/>
Total des ressources	:	281.000 F	100%

Le détail des salaires mensuels nets révèle :

- Moins de 1 000 F	8) Rappelons que le SMIG qui a) changé 7 fois entre Février 73) et Décembre 74 est passé de) 4,64 à 6,75, soit un salaire) moyen mensuel de 1 100 F à) 1 350 F sans heures supplémen-) taires.
- de 1 000 à 1 500 F	56	
- de 1 501 à 2 000 F	26	
- plus de 2 000 F	10	

(1) - L'expression est de Louis MASSIGNON.

La moyenne des ressources totales par personne et par mois s'établit ainsi :

- Moins de 200 F	0
- de 200 à 250 F	14
- de 251 à 300 F	19
- de 301 à 350 F	32
- de 351 à 400 F	16
- plus de 400 F	19
	<hr/>
	100

Un élément de comparaison aidera à donner sa vraie valeur à ces chiffres : les agents non spécialistes d'Etat (veilleur de nuit, femme de ménage, aide de cuisine) percevaient dans le même temps :

- Salaire du chef de famille augmenté) Octobre 1974
des allocations familiales pour 3 enfants) 2 000 à 2 800 F
	<hr/>
soit par personne et par mois) Octobre 1974
) 400 à 560 Francs

~~Il n'est plus à démontrer que les étrangers occupent des postes de travail dont les Français ne veulent pas. Parmi les Lyonnais interrogés par les enquêteurs de l'I.N.E.D. , 82 % le pensent, 12 % seulement estiment qu'ils sont en concurrence avec les Français. 74 % pensent que les étrangers rendent des services au pays. La moitié des autres précisent que ces services sont rendus par quelques uns seulement. (1)~~

Une juxtaposition faite avec des chiffres pris dans des enquêtes de 1973 ne concernant pas des familles Nord-Africaines permet des impressions intéressantes :

(1) - Population Nov. Déc. 1974 (P. 1037)

TABLEAU N°32

	Nord Africains	Autres
Salaires mensuels nets		
Moins de 1 000 F	8 %	8 %
de 1 000 à 1 500 F	56 %	40 %
de 1 501 à 2 000 F	26 %	16 %
plus de 2 000 F	10 %	36 %
Total de 100 Salaires	149 000	181 400
Prestations sociales	131 000	52 800
Moyenne des ressources totales par personne et par mois		
Moins de 200 F	0 %	0 %
de 200 à 250 F	14 %	6 %
de 251 à 300 F	19 %	10 %
de 301 à 350 F	32 %	12 %
de 351 à 400 F	16 %	20 %
Plus de 400 F	19 %	52 %

Il nous paraît important de souligner les difficultés que nous avons éprouvées à établir ces comparaisons : les situations familiales sont extrêmement complexes et les budgets familiaux le plus souvent compliqués par les salaires complémentaires des grands enfants et de l'épouse. Les revenus très bas (invalides, chômeurs) sont difficiles à évaluer ainsi que les salaires des commerçants, ainsi que tous ceux qui sont notés comme "confortables", "suffisants", "situation aisée", ces derniers ne comportant pas de chiffres. N'ont été pris en comptes pour cette comparaison somme toute assez grossière que les enquêtes comportant des chiffres précis et des situations de famille relativement simples. C'est dire que notre tableau est plus impressionniste que rigoureux.

Il est clair cependant que le pouvoir d'achat des familles maghrébines est inférieur à celui des autres familles.

Voici comment s'établissent les activités professionnelles des pères de notre échantillon.

TABIEAU N° 33

	Valeur absolue	Pourcentage
- Retraité, invalide	20	10 %
- Inconnu, absent, décédé,	14	7 %
- Oisif, chômeur	4	2 %
- Cadre moyen	3	1,5 %
- Ouvrier	117	58,5 %
- Services (cantonnier, fossoyeur)	30	15 %
- commerçant	8	4 %
- pas de renseignement	4	2 %
	200	100 %

TABIEAU N° 34

En d'autres termes :

- cadres et commerçants	5,5 %
- ouvriers et services	73,5 %
- oisifs, chômeurs	2 %
- inconnus, décédés, } retraités	19 %
soit un total de près de 80 % d'actifs	

Nous avons vu avec l'histoire de Fatima que 78 % des femmes ne travaillent pas à l'extérieur de leur foyer. 16 % occupent des postes comparables à celui des femmes de ménage alors que 4 % ont une quelconque qualification. Rappelons aussi qu'elles ont en moyenne plus de sept enfants à la maison.

La C.G.T. a publié, en février 1974, une étude portant sur les prestations familiales versées aux travailleurs migrants dont les familles résident dans les pays d'origine. Ce document qui porte sur les années 1972-73 démontre, chiffres à l'appui, que la Caisse Nationale Française d'Allocations Familiales réalise des bénéfices considérables dont les travailleurs immigrés, particulièrement les Algériens, font les frais. Ils paient en effet des cotisations identiques à celles que versent les salariés français, sans pour autant percevoir en retour des allocations égales pour les enfants restés au pays.

Ce qui est valable pour la Caisse Nationale des Allocations Familiales l'est aussi pour la Sécurité Sociale et les Caisses de retraite.

"Cette pièce est à verser au dossier des discriminations légales dont sont victimes les travailleurs migrants. Le moins qu'on puisse dire (conclut le Journal des Algériens en Europe qui rapporte des chiffres) est que nous sommes loin du stéréotype selon lequel les immigrés pillent les caisses des services nationaux".

Ces revendications intéressaient selon les statistiques de la C.N.A.F. 135.204 familles algériennes, 37.296 marocaines et 16.872 tunisiennes soit environ 190.000 familles pour 1973. Chacune se voit frustrée par rapport à une famille française d'une somme moyenne évaluée à 2.500 F environ. A dire vrai, ce serait davantage si l'on ne tenait pas compte des conventions signées avec les trois pays qui limitent à quatre enfants les bénéficiaires d'allocations familiales. On pourrait ajouter aussi certaines prestations qui ne sont pas versées aux étrangers. La différence par rapport aux familles françaises dépasserait alors 4.000 F. le total de ces chiffres qui ne sont pas théoriques atteint 475 ou 760 millions de francs lourds.

Une partie de ces sommes alimente le Fonds d'Action Sociale : le F.A.S., organisme officiel habituellement présenté comme un témoignage de la générosité de l'Etat envers les migrants. Dans ce F.A.S. les migrants n'ont aucun pouvoir car ils ne disposent d'aucun représentant comparable à ceux des usagers de la Sécurité Sociale pour des sommes qui sont prélevées sur leurs salaires.

Il est vrai que 57 % seulement des personnes interrogées par l'I.N.E.D. à Lyon estimaient souhaitable d'avoir donné aux travailleurs étrangers salariés le droit de voter aux élections pour désigner les représentants du personnel et le droit d'être élus.

Abdelkader CHAKER, dans son étude sur "l'adaptation sociale de la jeunesse algérienne dans la région parisienne" constate que "le sous-paiement et l'absence de toute perspective de mobilité professionnelle supportés par la première génération suscite la révolte de la génération suivante lorsqu'elle se retrouve au même niveau socio-professionnel que ses parents".

Il est vrai que, quelque soit la cause de la décision, le refus devant une demande de formation professionnelle est vécu par les jeunes Algériens comme la perpétuation de cent trente deux ans de colonisation, qui se manifeste par l'utilisation pure et simple d'une main-d'oeuvre à bon marché en une forme plus moderne de colonialisme.

La liste serait longue des griefs qui alimentent les conversations moroses de la Montée de la Grand Côte ou de La Place du Pont. Il n'est pas question ici de les mettre en discussion mais bien de faire un constat du contentieux dont l'exposé complet serait la meilleure réponse à la question que nous posions du lieu où se trouve notre jeune inadapté : Qui est mon voleur ?

A la question voisine "Qui me fait violence ?" nous répondrons par un fait divers qui concerne un adolescent :

"A l'entrée d'un bal, à la salle des fêtes de Chatelet-en-Brie (77) un jeune Algérien est abattu d'une décharge de plombs tirée avec un fusil de chasse" ... titre un journal du soir.

C'est dans des circonstances désormais classiques que ce drame a eu lieu. En effet, après une altercation dans un bar de la ville entre un jeune homme de 28 ans et de jeunes Maghrébins ceux-ci avaient quitté les lieux sur intervention du propriétaire. On pouvait croire que l'affaire était close. Ce n'était pas le cas puisque R. M. était rentré chez lui pour s'armer d'un fusil de chasse et s'était mis à la recherche des jeunes. Lorsqu'il les trouva à l'entrée de la salle des fêtes, il n'hésita pas à tirer : un adolescent de nationalité algérienne s'écroulait, atteint mortellement en pleine tête d'une décharge de plombs.

Il est difficile d'imaginer qu'une aventure comme celle-là soit totalement improvisée.

Les accidents du travail sont moins criminels mais frappent beaucoup plus de migrants dans les postes dangereux qu'ils occupent.

La ségrégation raciale tue elle aussi, mais plus lentement, plus sournoisement.

Khalil GIBRAN, poète libanais du début de ce siècle, nous confie :

"Souvent je vous ai entendu parler de celui qui commet une mauvaise action comme s'il n'était pas l'un des vôtres, mais un étranger parmi vous et un intrus dans votre monde.

"Mais je vous le dis, de même que le saint et le juste ne peuvent s'élever au-dessus de ce qu'il y a de plus élevé en chacun de vous,

"ainsi le mauvais et le faible ne peuvent tomber au-dessous de ce qu'il y a de plus bas en vous.(...)

"Ainsi le malfaiteur ne peut agir mal sans le secret assentiment de vous tous.(...)

"Et ceci encore, dût le mot peser lourdement sur vos cœurs :

"L'assassiné n'est pas irresponsable de son propre assassinat, et le volé n'est pas irréprochable d'avoir été volé". (1)

(1) - Le prophète - (P. 40,41)

CHAPITRE III - FONCTIONNEMENT DE L'INSTITUTION JUDICIAIRE

Qui donc est le voleur, qui donc est le volé ?

Le désir de dominer enfin cette confusion nous incite à nous protéger par des chiffres. Il y en a. Il y en a même beaucoup trop. Il nous manque pourtant en ce qui concerne la délinquance, le chiffre de base, celui que pourraient établir tout au début du processus ceux qui décident parfois de leur propre chef de ne pas donner suite à l'affaire qui leur vient. Ce qu'on appelle "le chiffre noir" de la délinquance n'existe pas puisque nul ne lui a jamais donné existence. Force nous est donc de nous contenter de la délinquance constatée officiellement au niveau du Procureur de la République.

Notre attention va donc se mobiliser quelques instants sur les chiffres officiels qui confrontent, sous forme de pourcentages le plus souvent, les délinquants Nord-Africains et les autres. Parfois sera mis en évidence aussi le groupe des étrangers ou simplement celui des Portugais et aussi des nombreuses ethnies qui composent les classes les plus défavorisées de notre société.

Il est constant que les délinquants se recrutent parmi ces classes là.(1)

Une recherche comparative effectuée parallèlement en Pologne et en France par Hanna MALEWSKA et Vincent PEYRE (2) dans le cadre du Centre d'études de l'Education Surveillée témoigne catégoriquement de ce fait : les jeunes délinquants sont proportionnellement plus nombreux dans les couches socio-économiques les moins favorisées. Et cela quel que soit le niveau de développement économique de la société, la plus grande pauvreté ou la moindre richesse étant par nature des données relatives. Tout se passe donc comme si le passage à l'acte des jeunes délinquants visait à rétablir un équilibre dont l'absence choque leur sens de la justice et provoque en eux un sentiment de frustration.

Nous devons donc nous attendre à voir figurer un nombre important de fils de migrants dans les statistiques de délinquance juvénile. En effet leurs pères sont parmi les moins payés d'entre les salariés. Nous savons que la plupart des chefs de famille sont ouvriers. Les mères nord-africaines, lorsque par exception elles travaillent, sont femmes de ménage le plus souvent.

(1) - G. LECOMANT - Quelques déterminants sociaux de la délinquance juvénile

(2) - Délinquance juvénile, famille, école et Société.

Ce n'est pas dire pour autant que leur sort soit misérable. Il est peut-être pécuniairement plus enviable que celui des plus favorisés de certaines régions. Qu'importe. C'est avec le voisinage immédiat que s'établissent les comparaisons. Les moins démunis des régions très pauvres seront moins délinquants que les autres; mieux encore, l'enquête déjà citée établit qu'il y a une proportion relativement plus forte de délinquants dans les régions riches que dans les régions pauvres.

Ainsi nous devons nous attendre à des chiffres importants de délinquants dans notre nation "occidentale riche". Les biens y sont considérables : ils encombrant les grands magasins qui regorgent de marchandises; et les rues de nos villes exposent des files ininterrompues de voitures en stationnement ; chaque pâté de maison abrite une succursale de banque et les boutiques rivalisent de luxe et de frivolité. Témoin ce grand couturier qui propose à ses élégantes clientes des pantalons "traités" en lamé d'argent sur lesquels des reprises sont en lamé d'or "Une sorte de misère de haut luxe"... commentait-il à la télévision. Les jeunes inadaptés qui reçoivent cette opulence comme une provocation sont-ils nombreux ?

Au cours des années 1973-74, les quatre juges des enfants du Rhône ont prononcé plus de 4.000 décisions.

TABIEAU N° 35

Nature des dossiers jugés	1973	1974
- Délinquants	1.655	1.724
- Mineurs en danger	2.296	2.415
- Mineurs soumis à la tutelle aux prestations familiales	199	168
TOTAL	4.149	4.307
Mineurs à la Cour d'Assises	+ 3	+ 4

Un pointage se fait chaque année sur l'origine ethnique des mineurs jugés par le Tribunal des Enfants de Lyon, à l'exclusion donc des enfants en assistance éducative et de certains délinquants jugés par le "Juge seul"

dans son cabinet. Dans ce dernier cas les décisions ne peuvent être que le maintien ou le retour dans la famille puisque seul le Tribunal au complet (trois juges) peut décider d'un retrait de la famille.

TABIEAU N° 36

	1973	1974
Nombre d'enfants et d'adolescents sur lesquels porte la recherche	1.038	1.074
- Maghrébins	338 : 91,1%	367 : 93,2%
- Espagnols	11 : 3 %	6 : 1,5%
- Italiens	7 : 2 %	11 : 2,8%
- Portugais	6 : 1,6%	7 : 1,8%
- Yougoslaves	5 : 1,3%	- : -
- Divers	4 : 1 %	3 : 0,7%
Total des étrangers	371 : 100 %	394 : 100 %
Et par rapport à l'ensemble des délinquants	35,7% de l'ensemble	36,6% de l'ensemble

Des chiffres qui proviennent de la région parisienne indiquent des chiffres comparables en ce qui concerne les étrangers. Les tribunaux de Bobigny, Créteil et Versailles atteignent en moyenne une proportion de jeunes Nord-africains de 22% . Les "autres étrangers" accusent 13,5%. Parmi les étrangers, les Maghrébins de ces départements représentent donc un pourcentage moindre que dans le Rhône, et ceci, vraisemblablement, correspond à une proportion dans la population des migrants adultes.

Le Procureur de la République, en la personne de son Substitut, a le choix, pour l'instruction du dossier, de confier cette mission au Juge des enfants ou à un Juge d'instruction ... ou de classer le dossier.

Dans le paragraphe qui suit nous avons repris presque mot à mot l'enquête sur "le classement des dossiers" qui éclaire d'un certain jour la délinquance nord-africaine. Il s'agit du classement sans suite par le Procureur de la République d'un certain nombre de dossiers. Cette décision de ne pas poursuivre le délinquant peut être motivée par plusieurs raisons à la fois qui sont le plus souvent : le genre de l'infraction et le dédommagement de la victime. Certes l'argent n'efface pas le délit, mais lorsque

la victime est indemnisée, il peut se faire que l'on ne juge plus nécessaire de poursuivre. Le coupable n'est pas alors considéré comme présentant un danger pour la société. On fait en quelque sorte confiance à l'avenir, on veut éviter à l'enfant de le stigmatiser par des poursuites judiciaires et pour cela on tient compte des possibilités éducatives de la famille ... ou de la constatation qu'il n'y a rien de mieux à faire.

C'est ainsi, souligne l'enquête parisienne que l'absence de plainte, le retrait de la plainte ou le dédommagement représentent 45% des motifs de classement pour les mineurs français, 25,4% seulement pour les Maghrébins (et 21,7% pour les Portugais).

L'ordre est inversé en ce qui concerne "la confiance faite à la famille" pour classer le dossier : Français 4,5% - Nord-Africains 10,4% (Portugais 8,7%).

En 1973, le Substitut du Procureur de la République de Lyon a donné 197 dossiers à 6 juges d'instruction, en 1974, 210 dossiers à 7 juges d'instruction.

Ces dossiers sont habituellement les plus difficiles ou encore ceux qui comportent des co-inceulés majeurs avec les mineurs. Il n'y a donc pas lieu d'être surpris devant le nombre des incarcérations préventives prononcées par les Juges d'Instruction.

En 1973, 55 mandats de dépôt soit 27% des mineurs déferés.

En 1974, 106 mandats de dépôt soit 50% des mineurs déferés.

Le Substitut commente en ces termes ce pourcentage de 50% : "Il ne faut pas voir dans ce chiffre élevé l'illustration de la fonction répressive du Juge d'instruction chargé des affaires de mineurs. Il n'exprime en réalité que le caractère de gravité plus grand des affaires qui sont soumises au Juge d'instruction, la saisine du Juge des Enfants restant le droit commun (1.500 mineurs et 85 mandats de dépôt)", soit 5,5% seulement.

Au mois d'octobre 1974 a été mis en place au Palais de Justice de Lyon un service d'orientation éducative, chargé de fournir aux magistrats de l'enfance des solutions possibles autres que la prison. Les chiffres que donne ce service rendent compte par contre coup du "réflexe carcéral du juge d'instruction de permanence". Ce dernier reçoit tous les mineurs qui ne sont pas convoqués et qu'amène la police : il s'agit des mineurs "présentés". D'octobre 74 à décembre 75, le nombre des mineurs présentés a été de 146 et parmi eux un certain nombre de jeunes Nord-Africains.

TABLEAU N° 37

	T O T A L	Nord Africains	Français et autres
Présentés Oct. 74 à Déc. 75	146 100 %	63 43 %	83 57 %
Décision prise			
- Libres	69 47 %	21 33,5 %	47 57 %
- incarcérés	77 53 %	42 66,5 %	36 43 %
TOTAUX PARTIELS		63 100 %	83 100 %

L'éventualité d'incarcération s'établit pour la période considérée à 66,5 % pour les Nord-Africains et à 43 % pour le groupe qui comprend le Français et les autres. En somme, trois "chances" pour les premiers contre deux pour les seconds. Le détail qui suit nous permet de prendre la mesure de l'aspect conjoncturel de ces chiffres.

- Dernier trimestre 74	N. Af. = 77 %	contre 47% pour les autres
- Année 1975	N. Af. = 55 %	contre 40% " " "
- Rappel de l'ensemble	N. Af. = 66,5 %	contre 43% " " "

Il semble possible de lire la réelle efficacité du Service d'Orientalisation éducative dans le fait que les risques d'incarcération diminuent entre 74 et 75.

On a parlé de "Justice de classe". Peut-être est-ce ici la place d'insérer cette invective clamée par Mohamed DIB (1).
 "Ce qu'ils appellent la Justice n'est que leur justice, elle est faite uniquement pour les protéger, pour garantir leur pouvoir sur nous, pour nous réduire et nous mater. Aux yeux d'une telle justice je suis toujours coupable. Elle m'a condamné avant même que je sois né. Elle nous condamne sans avoir besoin de notre culpabilité. Cette justice est faite contre nous parce qu'elle n'est pas celle de tous les hommes. Je ne veux pas me soumettre à cette justice..."

(1) - La Grande maison - (P. 52)

Y aurait-il malveillance dans ce que nous avons appelé le réflexe carcéral du Juge d'instruction ?

Jean FOYER, ancien Garde des Sceaux rappelle que la détention provisoire dont il est ici question est ordonnée "lorsqu'elle est l'unique moyen de conserver les preuves ou les indices matériels, ou d'empêcher, soit une pression sur les témoins, soit une consultation frauduleuse entre inculpé et complices ou bien lorsque la détention est nécessaire pour préserver l'ordre public causé par l'infraction, ou pour prévenir son renouvellement ou pour garantir le maintien de l'inculpé à la disposition de la justice".

On peut se demander dans quelle mesure l'ordre public est troublé par les agissements des mineurs maghrébins. La détention provisoire dont il est fait en l'espèce un large emploi ne traduit-il pas plutôt un essai d'intimidation pour prévenir le renouvellement de l'infraction ?

Ce qui a été dit plus haut sur la manière dont "ils" deviennent réellement délinquants va radicalement à l'encontre d'une pseudo-prévention par l'incarcération. Considérer les jeunes Maghrébins comme des éléments particulièrement nuisibles ne peut que les confirmer dans ce rôle.

Mais nous sommes là dans un domaine délicat où il est difficile de dire d'un fait s'il est cause ou conséquence. Il est vrai que les jeunes Arabes sont plus récidivistes que les autres. Est-ce la conséquence des agissements de la justice à leur égard ? Est-ce en réaction à cette délinquance plus affirmée que les magistrats prononcent plus volontiers pour eux une détention préventive ou une peine de prison ?

Certains indices laisseraient à penser qu'il n'y a chez les Juges des enfants aucun parti pris négatif : ils font en effet bénéficier leur clientèle nord-africaine de tous les éléments positifs dont ils disposent, enquêtes sociales et prises en charge par un service éducatif.

Au cours des années 1973-74 le Service Social de l'Education Surveillée a fait 832 enquêtes. Sur ce total, 186 concernaient des familles Maghrébines, soit 22% c'est-à-dire une proportion très importante à laquelle on doit ajouter un certain nombre de demandes de renseignements. Sachant que l'action du Service Social est marquée par une volonté de compréhension et d'aide au profit des familles, on peut dire que, de la part du juge qui décide cette enquête, il y a une démarche positive.

Un commentaire identique peut être apporté au fait que le Juge des Enfants, président du Tribunal pour Enfants, décide volontiers un placement éducatif dans une des Institutions spéciales d'Education Surveillée. Il s'agit bien pour lui d'aider les jeunes en particulier sur le plan de la formation scolaire et professionnelle. L'I.S.E.S. de SAINT-GENIS-LES-OLLIERES a compté, au cours de l'année 1975, 52% de jeunes Arabes sur le total des entrants et 70% si l'on ne considère que le sous-groupe des hébergés, pensionnaires ou non.

Et on sait combien ces services coûtent chers.

Cette dernière considération plus que les autres encore nous permet de donner une réponse nette à la question posée "Sommes nous jugés comme n'importe qui ?"

La réponse est affirmative d'autant qu'il s'agit faut-il le préciser? d'un jugement devant le tribunal et non d'une évaluation au nom d'une morale quelconque. Elle est encore plus claire, cette réponse, si l'on admet que le Droit moderne se veut impartial, c'est-à-dire indépendant des querelles partisans et des particularismes. Dans cet esprit même il lui arrive de trancher en des domaines longtemps réservés à la conscience individuelle. Par exemple, un père peut être inculpé de non assistance à personne en danger s'il refuse de faire soigner son fils selon des pratiques réprouvées par sa foi religieuse.

Au banc des accusés comme à celui des accusateurs les migrants se trouvent aux côtés des autochtones, les uns et les autres étant égaux devant le Droit en tant que personne résidant en France. En effet, par décision tacite, tous ont accepté de se soumettre aux lois en vigueur, qu'ils aient ou non contribué à leur mise en place. Un père Maghrébin qui voudrait soustraire sa fille mineure de seize ans à la loi de l'obligation scolaire devrait - comme il le fait parfois - lui faire quitter le territoire français.

Certes la loi établit entre ses ressortissants des différences génératrices de droits et de devoirs différents. Elle ne traite pas de la même manière les garçons et les filles inégalement astreints au service militaire ; elle fait des différences entre ceux qui ont ou n'ont pas le droit de vote ; elle fait appliquer des règlements particuliers aux commerçants, aux diplomates, aux imposables. Mais quelle que soit la qualité de ces personnes et que l'on considère les domaines de "l'être" ou celui de "l'avoir" le Droit est le même pour tous, même si tous ne sont pas concernés.

Le problème de la culpabilité des personnes est tout autre. C'est toute la différence entre coupable et culpabilisé - entre infraction et faute - entre défendu et honteux. Nous n'osons nous aventurer plus avant dans ce domaine pourtant riche d'enseignements. Notre seule incursion consistera en un examen critique des victimes de nos délinquants, et surtout de leur violence.

Nous avons constaté que les délits faisant appel à la violence sont relativement plus nombreux pour les délinquants Nord-africains. La recherche déjà citée portant sur des dossiers de la région parisienne aboutit à des constatations identiques.

Si l'on additionne les blessures volontaires contre les personnes, les infractions contre les mœurs, la délinquance violente contre les biens et les vols avec violence on aboutit aux chiffres suivants :

- Français	18,8 %	du nombre total de leurs délits,
- Nord-Africains	31,9 %	
- Portugais	23,4 %	
- Autres	17,6 %	

(Les Maghrébins sont par contre moins voleurs de voitures, ils enfreignent moins les règlements ou la chose publique en général, et présentent moins d'atteintes involontaires contre les personnes. Cette sous-criminalité reconnue pour la périphérie de Paris est identique chez nos Maghrébins du Rhône.)

Donc se sont plutôt des violents.

Constatons, sans établir d'autre relation entre les faits qu'une simple association d'idées, les chiffres suivants : chaque année sur les chantiers et dans les usines 30.000 étrangers sont blessés, 1.000 meurent au travail de mort violente par accident.

o

o o

Quelques séquences empruntées à nos dossiers donneront un visage à cette violence : La première est l'histoire de DJAMAL (SSES 3574 - SSES 3774 - SSES 3874).

Nous sommes le 20 Décembre 1973. Demain commenceront les vacances. Le trimestre s'achève dans la fatigue et l'énervement. Ce matin là, les enfants "qui devinent la neige" ont été particulièrement agités. M. LEGRIS, l'instituteur a dû donner une gifle à l'un des plus excités des enfants, le jeune Djamel. C'est un petit Algérien qui malgré ses 13 ans végète au C.M.2. Rieur et épanoui, cet enfant ne pose habituellement pas de problème à l'intérieur de l'école. Il était ce jour-là un peu plus agité que les autres et c'est lui qui donnait le ton. C'est donc lui qu'il convenait de calmer puisque c'était lui le plus grand. Un calme relatif avait été obtenu.

A midi, Djamel raconte l'histoire aux copains, son humiliation devant les petits, le racisme du maître et des autres, la "ratonnade" dont il a été la victime. Son frère aîné, Smail, prend tout de suite feu et flamme. Lui aussi, du haut de ses quinze ans et demi, reçoit l'injure faite à son frère. Elle fait écho à d'autres humiliations, en particulier celle qu'il a ressentie à l'occasion de son placement injuste en classe de transition, injuste car il eût été très capable de suivre en C.E.T. Il ira, lui l'aîné, s'expliquer avec M. LEGRIS son ancien instituteur. Qui aurait pu imaginer de tels ressentiments ? Sa qualité de frère aîné suscite soudain chez cet enfant paisible un sens de l'honneur dans la ligne de la tradition la plus stricte.

Nordine, un ami des deux frères, est lui aussi indigné. C'est un enfant de 12 ans, aîné d'une famille de six, tranquille et serviable avec tous, qui mène en tête des études normales. Il a très bonne réputation dans l'entourage. Dans le petit groupe, le plus agressif est sans doute Charles, 15 ans, qui doit peut-être à son grand-père Nord-africain non seulement son nom de famille mais aussi la sympathie qu'il éprouve pour Nordine, Djamel et Smail. Lui aussi, après deux sixièmes et une cinquième pénibles a été dirigé sur une quatrième pratique. C'est lui aussi un garçon sympathique, apprécié par ses frères et sœur et par ses nombreux camarades. Il ne laissera pas tomber ses amis dans leur démarche auprès de M. LEGRIS. D'autant que la formation en groupe convient particulièrement à cette démarche de dignité : ils veulent que M. Legris cesse de frapper ses élèves.

C'est alors qu'intervient le drame dont les protagonistes eux-mêmes seront surpris. Les deux frères attendent ensemble l'instituteur sur sa route habituelle. Nordine les prévient : le voilà. Ils approchent.

"Pour croire véritablement à l'existence de l'inconscient, il faut s'être mesuré avec lui, l'avoir vu inventer inlassablement, génialement, de nouvelles ruses, à peine les anciennes étaient-elles démasquées (...) On ne peut s'empêcher de rester sceptique devant certaines des explications portant (...) sur les conduites collectives des hommes rassemblés en sociétés."

Que s'est-il passé le temps de cette citation empruntée à Gérard MENDEL dans sa présentation de la "Révolte contre le Père" (P.9). M. Legris est maintenant à terre, victime des coups du trio pacifique. Le plus acharné des trois a sans doute été Charles qui a frappé l'homme au visage.

L'interrogatoire de Charles donne sa version des faits dans un style d'une admirable sobriété :

"Le jeudi 20 décembre, je me trouvais en compagnie d'autres camarades d'école dans le Foyer que nous avons aménagé dans un garage à bicyclettes de notre domicile quand Djamel est arrivé disant que M. Legris l'avait frappé. Nous avons décidé d'aller le voir pour qu'il ne frappe plus ses élèves.

C'est au moment de sa sortie de l'école que je me suis adressé à lui en lui demandant si c'était lui qui avait frappé Djamel. Il s'est arrêté et m'a répondu "Oui", et a continué son chemin. Un garçon que je ne connais pas lui a donné un coup de pied par derrière. Il s'est retourné et m'a frappé croyant que c'était moi. J'ai reculé, et je ne sais ce qui m'est arrivé, j'ai pris la chaîne du chien que nous gardons dans notre "foyer" et j'ai frappé".

On ne peut rester indifférent devant la solitude affective dans laquelle les adultes, parents et éducateur, abandonnent ces enfants.

Mais personne ne comprend réellement au sein de ces trois honorables familles ce qui a pu se passer. Les quatre enfants inculpés de coups et blessures volontaires sont les derniers qu'on aurait suspectés de la violence dont ils ont fait preuve. De quels figurants le Destin s'est-il servi pour se jouer la tragédie ? Quel visage l'enfant a-t-il essayé de gommer ? De quelle multitude M. Legris a-t-il eu peur. Nul ne le saura sans doute jamais car si on reparle de cette affaire aux cinq personnages, tous ont l'air gêné comme au réveil d'un cauchemar difficile à raconter à cause du vilain rôle qu'on y a tenu malgré soi.

L'histoire suivante raconte l'aventure de YUCEF :

(SSES 22571)

Elle se lit comme un mauvais roman policier dans lequel le coupable revient sur les lieux de son méfait où il a laissé assez d'indices pour qu'on le reconnaisse. Comme souvent dans ce genre d'histoire, le voleur est plus sympathique que le volé.

Ouvrant un matin les portes de son magasin, l'Epicier constate qu'on a cambriolé sa boutique. Le voleur a laissé dans la terre fraîchement ratisée d'un petit massif devant la fenêtre deux empreintes que le Policier reconnaît pour être des marques de "Pataugas". Voici alors, que par là, traîne Youcef, un jeune Algérien, qui de temps à autre donne un coup de main à l'épicerie. Il porte des Pataugas. Les empreintes coïncident. Il avoue. On retrouve sous un tas de terre dans la cave du garçon les 250 F de même monnaie qu'il n'a pas eu le temps d'entamer. L'Epicier affirme qu'il lui manque au moins 1.000 F.

Youcef a mauvaise presse à la maison. La mère pas plus que son concubin ne le défendent : "C'est un ingrat qui ne manque de rien à qui nous donnons assez d'argent pour qu'il aille au cinéma et à la piscine. Ils l'abandonnent comme ils avaient déjà abandonné l'aîné des fils à la justice bienveillante et peu coûteuse du Juge des Enfants. Ce dernier place Youcef dans un Centre de rééducation.

Où donc est la violence dans cette affaire banale ?

Elle est d'abord chez cet enfant de quinze ans violence reçue :

Il a perdu son père alors qu'il avait quatre ans. Trois ans après sa mère se remarie. Elle travaille depuis comme femme de service dans un hôpital. L'homme qui vient à la maison n'a pas un passé irréprochable. Youcef ne se sent pas en sécurité dans cette famille qui abandonne si facilement les enfants : l'aîné est suivi par le Juge, la cadette placée par la D.A.S.S., une autre soeur confiée à l'amiable par sa mère à une voisine ... Il a beaucoup traîné dans les rues après la mort de son vieux père quand sa mère s'était mise à fréquenter le café pour Nord-Africains de leur ancien quartier. Et puis il y a eu ces incessantes disputes avec son nouveau "mari".

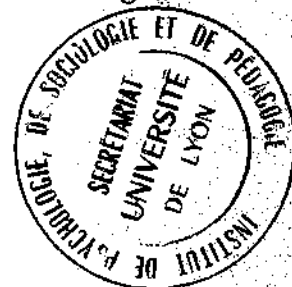
L'examen psychologique parle de fond dépressif, d'agressivité mal contrôlée, de "sur-moi" faible ... Youcef n'est pas très intelligent, il est d'ailleurs en classe pratique, mais du fond de sa petite débilité, il a compris qu'il ne devait guère compter que sur lui-même. Ainsi, voyant des jeunes comme lui aider l'Épicier, il a proposé ses services. Plusieurs fois il a aidé à décharger le camion. Mais jamais, dit-il, on ne lui a donné le moindre salaire pour son travail. Il n'a pas osé demander. Youcef est timide. Peut-être parce qu'il est infirme depuis qu'il est tombé de la fenêtre du premier étage alors qu'il avait 12 ans, peut-être parce qu'il a une très mauvaise vue, peut-être surtout parce que chez lui il est toujours rabroué ?

Quoi qu'il en soit, il est en pleine révolte rentrée et décidé de se payer lui-même de l'injustice de l'Épicier. Alors que tous dormaient il est sorti de la maison, a traversé la rue. Il n'a eu qu'à pousser le carton qui obturait la vitre cassée pour entrer dans l'épicerie. Là, il a fait main basse sur le tiroir caisse de l'Épicier, un Algérien comme lui, un voleur comme lui puisqu'il vole le travail des autres et n'a pas su se montrer un bon père.

Youcef a confié à l'Assistante Sociale, son rêve d'aller vivre en Algérie où il pourrait s'installer ... comme épicier.

Parlant de la délinquance juvénile en général, M. HENRY nous donne un point de vue qu'illustre parfaitement le cas de Youcef (1).

Elle nous paraît traduire chez les jeunes une difficulté croissante à s'identifier selon les modes traditionnels. Elle est une tentative désespérée de rétablir, sur un mode quelque peu magique, un ordre existentiel brisé. Le jeune en quelque sorte, veut contraindre "l'autre-rejetant" à le reconnaître au moins comme "contestataire rejeté" ; peut-être est-elle pour certains le dernier refuge d'une identité écrasée par une infériorité personnelle relationnelle, sociale. Elle nous alerte ainsi sur un grave malaise dans la "civilisation".



(1) - Conférence à de jeunes Magistrats par M. HENRY, magistrat spécialisé.

Dans l'histoire qui suit nous avons retenu le cas de TAHAR.

Dans un quartier périphérique de Lyon, près de la Cité de l'Abbé Pierre qui abrite leurs familles, cinq jeunes partagent leur ennui. Le mois d'avril leur met en tête des idées de printemps. Ils décident d'aller tenter leur chance au "vieux fort", petit coin encore vert des environs, où les jeunes vont volontiers sacrifier sans trop de fatigue, à leur besoin de nature. Guido a vingt ans, il est italien. Tahar, José et Rabia n'en ont que dix-sept, ils sont respectivement Marocain, Espagnol et Algérien. Bruno Napoli est le seul Français. A part Rabia qui a été placé par le Juge, ce sont de bons garçons. Certes Bruno a déjà été "admonesté" et José s'est trouvé mêlé à une histoire de vol de pantalon ... Mais dans l'ensemble les renseignements que l'on recueillera sur eux sont bons.

Par là aussi Agnès, seize ans, et deux de ses petits amis de classe. Le père leur a confié sa fille avec le sérieux qu'il met chaque matin à distribuer le travail dans l'atelier dont il a la responsabilité. Mais les deux gamins ne sont pas de taille à défendre la jeune fille contre les cinq rouleurs d'épaules dont chacun s'encourage des forfanteries et vantardises des quatre autres. Paralysée par la terreur, Agnès ne songe même pas à résister aux brefs préliminaires qu'ont popularisés les films du temps des "blousons noirs".

Guido est le plus entreprenant. C'est lui qui a menacé le trio avec une paire de ciseaux. Il offre la fille au leader de la bande, Rabia. Mais la connaissance que ce dernier a de la Justice l'incite à refuser : il exige que Guido s'exécute devant tous. Celui-ci obéit, mal à l'aise, honteux de révéler à tous son inexpérience totale et son inefficacité.

Plusieurs fois la petite perd connaissance. On la ranime avec des gifles et on la rhabille à la diable.

Tahar, à la fois tenté et gêné, n'a demandé à la jeune fille anéantie qu'une assistance de quelques instants au plaisir solitaire qu'il n'a jamais dépassé. Il a été comme délivré quand la fille s'est d'elle-même arrêtée. "A aucun moment, dit-il, je n'ai menacé". Et il est exact que la violence des situations épargne souvent aux acteurs le sentiment de leur responsabilité personnelle, leur permettant de profiter à bon compte des circonstances qui les autorisent à avoir bonne conscience.

Les faits qui viennent d'être brièvement relatés ont été correctionnalisés, qualifiés de "violence avec guet-apens".

Les mineurs ont été punis de quatre mois de prison et de cinq mille francs d'amende. Cependant (une rodomontade en valant d'autres), le Tribunal s'est donné à son tour bonne conscience par un "attendu" d'excellente venue :

"Attendu qu'il est du devoir du Tribunal de sanctionner très énergiquement ces faits, tant pour protéger d'éventuelles victimes que pour laisser à ceux qu'une pareille aventure tenterait, le sentiment du prix dont il faudrait la payer ... etc...

"A l'intérieur de la délinquance sanctionnée, l'évolution fait apparaître l'importance croissante des conduites liées à une immaturité, un blocage, un refoulement de l'affectivité. Ces troubles se traduisent par l'avidité, l'égoïsme, le sentiment d'injustice subie, l'impossibilité de s'identifier à autrui, un état de passivité devant les pulsions, la difficulté d'intégrer l'instant dans la durée, de tenir compte des leçons du passé, d'envisager l'avenir. Bien des conduites sont une tentative de sortir d'une ambivalence, faite d'affirmation consciente et de négation inconsciente de soi. Si, comme dans la délinquance "normale", la conduite est dirigée vers la réalité, le cortège des symptômes qui l'accompagnent montre en même temps son irréalité, son caractère de fuite, dans la poursuite obsédante et symbolique de cette réalité. Cela vaut pour les vols de voiture. De même les viols collectifs sont des conduites hypogénitales. De même la violence affichée contre l'autorité dissimule mal l'évitement d'une confrontation authentique avec l'adulte, confrontation qui est transposée du plan individuel au plan collectif".(1)

Soulignons qu'il n'est question ici que de "délinquance sanctionnée". Il y aurait beaucoup à dire sur les divers filtres à travers lesquels disparaît une grande partie des délinquants et^{qui} rendent aléatoire l'approximation d'un "chiffre noir" de la délinquance. Filtres du plaignant, de la police, de l'opinion publique, du judiciaire, du parquet et de l'institution, filtre enfin du jugement ...

(1) - M. HENRY - dans une conférence à de futurs juges des enfants.

CHAPITRE IV : L'EDUCATEUR DE JEUNES INADAPTES MAGHREBINS

L'action d'un certain nombre de personnes ayant quelque autorité peut être symbolisée par des filtres qui tamisent l'ensemble des jeunes inadaptes et retiennent de préférence les jeunes Nord-Africains. Mais il s'agit là "des autres" ceux que les travailleurs sociaux pourraient suspecter de partialité voire d'un certain racisme par souci du maintien d'un certain ordre.

Nous mettrons maintenant à l'épreuve de notre "radioscopie" l'Éducateur lui-même, nous demandant si dans l'exercice de son travail il ne créerait pas pour le jeune maghrébin un apartheid qui assignerait à ce jeune inadapte une place particulière. En d'autres termes et pour reprendre le questionnement de P. ESCUDIER dont nous avons beaucoup retenu dans ce texte d'une conférence qu'il a faite lors d'un colloque sur les migrants à l'École d'État d'Éducateurs de Toulouse : de quel lieu le jeune Nord-Africain nous interpelle-t-il ? Or nous comprendrons que dans la relation éducative aussi, il nous interpelle souvent du lieu de son exil.

Cette relation semble poser davantage de problèmes lorsqu'elle va de l'éducateur vers le jeune que dans l'autre sens : la dénomination de "jeune" ou "d'enfant" souligne une sorte d'option patriarcale selon laquelle il semble naturel que ce soient les "vieux" qui détiennent la vérité. La qualification de "mineur" ou de "gamin" est pire encore et celle "d'élève" souvent utilisée dans les établissements ne vaut guère mieux. Les travailleurs sociaux parlent volontiers de leur "client" fermant les yeux sur la liberté qui est la marque de la relation de clientèle. Personne n'a jamais songé sérieusement à dire pour souligner la responsabilité des principaux intéressés que l'éducateur s'occupe des "se formant" ou des "s'éduquant"... Restent alors les multiples dénominations trop familières pour être citées ici autrement qu'entre parenthèses (les tapirs, les ius, etc ...) Ces incertitudes de vocabulaires traduisent plus qu'elles ne semblent dire.

Il est important pour bien faire comprendre notre point de vue, de poser le problème d'abord en des termes généraux. Nous admettons que la relation éducative est une aventure menée à deux, chacun des partenaires s'engageant dans ce devenir pour le plus grand bénéfice de celui qui en a le plus besoin, sans exclusive d'un bénéfice pour l'autre aussi.

De là, la nécessité d'avoir une vue claire de ce qui implique, relie et différencie l'enfant à éduquer et l'éducateur. Qu'est-ce que chacun vient trouver dans cette aventure, QUI est-ce qu'on vient y trouver ? Le problème ne se pose à l'évidence que si le postulat de départ est admis. Il ne s'agit pas de la part de l'éducateur d'un jeu de rôle, il ne fonctionne pas comme une machine perfectionnée à enseigner ou à éduquer. Cependant, il y a dans le fait de déterminer une fonction à chacun la reconnaissance d'un certain nombre de règles de bon fonctionnement pour que le tandem soit viable. Sinon, il n'y aurait rien de fait. Ce qui se vit ou se revit entre l'un et l'autre n'est pas neutre, mais il y a une dépendance mutuelle ou si l'on veut - et pour emprunter une expression d'ESCUDIER "un caractère réciproque de nécessité dans la relation qui a pour but de connaître en quoi autrui est étranger et en quoi il lui est semblable".

Paul FUSTIER de son côté écrit "On voit bien que celui qui veut s'occuper d'enfants, est amené à formuler ce désir dans la mesure où il cherche, dans sa relation avec celui-ci, une réponse à la question de son identité. C'est parce que celle-ci lui pose problème, qu'il va demander à l'enfant de l'aider à en formuler les limites" (1)

D'après cet auteur qui s'est livré à un travail approfondi sur les motivations de l'éducateur, celui qui se destine à cette profession serait, plus que la moyenne de ses contemporains, à la recherche d'une réponse à la question de sa propre enfance. Il nous est rapporté que dans les faits, le sentiment d'avoir eu une enfance malheureuse et perturbée est chez les éducateurs plus fréquents que chez les autres. On aboutit à une situation paradoxale fort bien décrite par P. FUSTIER, dans sa complexité : "l'Éducateur spécialisé, de par son contact quotidien avec l'enfant inadapté, voit son identité en question dans la mesure où il est personnellement confronté avec l'ambiguïté d'un semblable différent. Mais de plus, cette altérité de l'enfant inadapté ne peut être facilement assumée dans la mesure où elle met en cause "l'autre en moi", à un niveau très fondamental, puisque c'est au niveau même de ce qui a pu provoquer ce type de choix professionnel. On voit dès lors le paradoxe : c'est un adulte en interrogation sur son identité qui, pour cette raison, choisit d'exercer une profession dont il pense qu'elle l'aidera à savoir qui il est, alors que dans la réalité, celle-ci le met en cause au lieu même de sa fragilité." (2)

(1) - Identité de l'Éducateur - (P. 100)

(2) - P. FUSTIER - Op. Cit. (P. 100-101)

Un jeune éducateur exprime sa difficulté :

"En quelque sorte, le travailleur social est utilisé comme alibi pour prouver la bonne volonté que met la classe dirigeante à soulager les problèmes des plus pauvres. (...)

Ainsi la véritable portée de l'action éducative, c'est la protection du fonctionnement social. Cette prise de conscience m'oblige à souligner la contradiction que je ressens dans ma fonction. Alors que par la prise de conscience des réalités sociales, par la place qu'occupent dans la société, les familles que je côtoie, je prends position pour une refonte du système économique et politique, je suis payé pour préserver ce fonctionnement social, pour contrôler et intégrer aux normes de ce système ceux qui se marginalisent.

Cette contradiction se retrouve à chaque étape de la pratique : Comment instaurer des rapports d'éducation qui favorisent la mise en cause de l'ensemble des rapports sociaux au lieu de les conduire à leur acceptation ? Comment rompre avec la manipulation des jeunes ? Comment leur octroyer la parole ? ..."(1)

On explique l'inconfort, l'angoisse, la panique même de l'éducateur débutant particulièrement, lorsqu'il se trouve en situation de confrontation avec un groupe. Car il s'agit en fait d'affronter une hydre à têtes multiples, toutes menaçantes, dont peut rendre compte l'image quelque peu surréaliste d'un miroir brisé qui lui renverrait par ses morceaux une image contradictoire et insaisissable de lui-même.

Focaliser sur "l'aspect subjectif de la profession d'éducateur" va nous permettre aussi, en comprenant ce qui doit se passer pour une relation réussie, de voir comment s'articule cette opération accrochage, non plus sur un plan général mais lorsqu'il s'agit d'un enfant de travailleur immigré, d'un Arabe, pour être plus particulier encore, et rester dans le cadre de notre étude que nous n'oublions à aucun moment quand bien même un élargissement du cadre s'avère parfois nécessaire.

(1) - Extrait d'un mémoire de fin d'études d'un élève éducateur portant sur des "actions éducatives en milieu ouvert auprès d'enfants de travailleurs maghrébins". A. PREVOTAT - Juin 1976 (P. 46)

Comment l'éducateur réalisera-t-il l'ajustement obligatoire avec ceux qu'il a choisis pour être ses référents ? Comment intégrera-t-il son propre chant à ces thèmes discordants ? Car il est bien clair que nul travail en commun, nulle confrontation même, ne peut être possible sans une certaine harmonie. A ce problème deux solutions extrêmes qui sont la fusion ou le rejet, celle-là se présentant plus volontiers que celui-ci car le mouvement spontané du jeune^{qui} se veut éducateur est bien de se sentir proche du jeune inadapté.

Aussi bien est-ce de cette manière que certains éducateurs abordent leur travail, résorbant leur angoisse par un système de protection basé sur un renforcement de similitude (ce que la sagesse populaire appelle "hurler avec les loups"). Paul FUSTIER trace avec un humour discret mais cependant féroce, du moins l'avons nous lu ainsi, la caricature d'un certain type d'éducateur. Pour avoir moins peur de sa propre étrangeté, celui-ci appelle à son secours les forces puissantes d'une certaine idéologie, conséquence d'un choix politique dont le moindre bénéfice n'est pas qu'il rend tolérable son inconfort. L'éducateur spécialisé, refusant d'admettre les distances que d'autres ont établies avec le jeune inadapté et dont il s'affirme semblable, refuse d'être agent de "récupération" pour la Société, nie un quelconque rôle de transmetteur des valeurs en cours. Il se veut "avec l'enfant" et même dans certains cas extrêmes "comme l'enfant". Il gomme ainsi, pour en finir, les dernières différences afin de réfuter jusqu'à l'absolu le "stéréotype social d'adulte à vocation pédagogique". P. FUSTIER à qui nous empruntons l'expression, hésite à dire possible cette attitude pour le moins excessive. Il souligne combien tout cela est en réalité "refus d'avoir à se constituer comme obstacle ou résistance face à certains comportements susceptibles de dévoiler des différences avec l'enfant inadapté."

De fait, l'enfant n'admet pas l'attitude caricaturée qui vient d'être décrite. On sait d'expérience qu'un tel comportement chez un éducateur se solde toujours par la faillite. Et l'on se plaît à imaginer que c'est à l'enfant que revient en définitive le choix du style de la relation. Mais c'est sans doute une vue trop optimiste des faits que d'imaginer que les conditions positives d'un accrochage ne puissent venir que du mineur. Il est évident que ce lien ne peut se créer que si celui qui a l'initiative, celui qui reçoit, celui dont c'est le métier d'accueillir, rend possible ce lien. A fortiori, faudrait-il qu'il ne le refuse pas d'emblée. Et c'est l'autre système de défense : après la fusion voyons le rejet qui se traduit sans heurt dans la pratique par l'affirmation de l'altérité de l'éducateur.

N'exagérons pas l'aspect "raciste" de cette situation particulière, nous ne parlons pas encore de rejet du jeune Maghrébin. Cette attitude est simplement celle qui se présente lorsqu'un établissement de Lyon reçoit avec un peu de lassitude "encore un gars de St Fons ou de Vaulx-en-Velin". Le mal est donc souvent plus grave que s'il s'adressait à une seule fraction de notre clientèle : notre réaction à une "nouvelle arrivée" n'est-elle pas en effet de classer immédiatement cet enfant comme un inadapté parmi les autres. "Qu'il ait commis un délit ou pas, l'enfant, du moment qu'il advient à nos Services, est un enfant généralement méconnu et déprécié. Précisément il est sorti de l'anonymat normal en venant chez nous" nous dit P. ESCUDIER. Il entre dans une catégorie. Le plus souvent d'ailleurs pèse sur cet enfant, plus ou moins implicitement, le grand reproche adressé aux parents, ou à une certaine communauté généralement "sous-privilegiée" (selon la curieuse expression des rapports officiels).

Nous avons du mal à nous dégager de la dévalorisation latente que traînent comme un boulet les clients du Tribunal, fût-ce le Tribunal pour Enfants. Et quand bien même ce dernier aurait été sollicité par les intéressés eux-mêmes. Le grand nombre a imposé ses stéréotypes avec la médiocrité des ressources parentales, l'ivrognerie des pères, l'incapacité des mères, la déchéance des milieux de loisirs, jugés dissolus et pervertissants.

En bref, le groupe des proches se présente sous une forme socialement amoindrie, la famille surtout. Et cela dans une Société où la famille est la gardienne élémentaire des valeurs sociales, la source des vérités apprises et indiscutées par lesquelles une société assure sa survie. Notre langage pour en parler dans les dossiers et nos conversations prend vite l'allure d'un réquisitoire. En somme, comme dans les westerns classiques, il y a les bons et les mauvais, ce sont toujours les mauvais qui ont tort.

Le premier regard sur ces enfants vise à condamner les parents. Notre relation à eux est une relation de rivalité. C'est naturellement l'enfant qui est en jeu dans cet affrontement du Bien et du Mal. L'enfant, fruit de quelque déchéance sociale, doit être changé. Il est récupérable ou irrécupérable. Par lui, on doit faire disparaître un peu de ce mal aux multiples visages dont le nom pourrait être "légion". Il évoque, en effet, une certaine conception de la tâche de l'éducateur, qui pour bien des gens ne relève pas seulement du domaine social, mais se situe dans l'ordre de la conjuration, voire de l'exorcisme :

"Sors de cet homme, esprit impur !
Quel est ton nom ?
Mon nom est Légion car nous sommes nombreux ...
... et ils suppliaient Jésus de ne pas les envoyer
hors du pays." (1)

L'éducateur est vécu aussi parfois en réformiste.

Remarquons à ce sujet combien est important le préfixe "RE" dans notre vocabulaire qui parle de rééducation, de redressement, de réhabilitation, de réadaptation, de reconditionnement. Il s'agit d'une renaissance ou au moins d'un renouveau pour ce jeune qui se nomme si souvent Mansour, Abdel Ahmid ou Tahar. Mais ce nom n'est-il pas un handicap insurmontable pour un nouveau départ. Nous connaissons trop mal leurs origines pour imaginer possible un changement profond tant nous semble indélébile l'empreinte reçue. Nous nous faisons peu à peu à l'idée qu'ils sont de "mauvais sujets". Ne sont-ils pas presque toujours associés à l'état de "mauvais objets".

Nous voyons en quoi cette origine est susceptible de donner une coloration plus sombre encore à cette rencontre|adulte-éducateur et l'enfant à éduquer. Parlant de cette rencontre avec l'enfant qui est toujours remise en question de l'identité de l'Éducateur, P. FUSTIER observe que le problème devient particulièrement aigu si le jeune est délinquant ou seulement inadapte. Nous ajouterons que s'il est Nord-Africain, la confrontation est encore plus difficile. Devant tant de difficultés, il est possible de considérer qu'un des fondements de la position d'éducateur spécialisé peut être la mise en place de systèmes défensifs dont l'objet est de maintenir à tout pris une intégrité dangereusement menacée, nous pourrions même dire trop dangereusement menacée pour que l'éducateur accepte que le jeune Nord-Africain puisse être si peu que ce soit le miroir dans lequel il se reconnaîtrait.

En quoi le grand nombre de Nord-Africains dans nos groupes peut-il accroître pour ceux-là le statut de "mauvais objets" ? Une évolution relativement récente est à souligner. Le problème a pris réellement corps avec le nombre de plus en plus important des jeunes Maghrébins dans nos

(1) - Evangile de Marc 5, 8-10

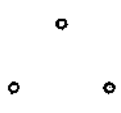
institutions. Dès 1963, il est arrivé au C.O.P.E.S. de Collonges de compter dans un groupe de scolaires 12 Nord-Africains sur 15 enfants (problème des minorités). C'est cet afflux qui a posé problème. Certains Centres se sont protégés en fixant une proportion de 10%, 15%. Ceux qui ont ouvert leurs portes se sont retrouvés comme l'I.S.E.S. de Saint-Genis avec 80% de Maghrébins dans certains groupes. Il va de soi qu'un tel rassemblement d'étrangers constitue à l'intérieur d'un groupe un sous-groupe indigeste. Les échanges en arabe y sont fort mal perçus par l'éducateur qui en est de fait exclu et qui se sent agressé : les habitudes de vie entre jeunes arabes, le ton des discussions, la qualité des objets de communication, la culture dans ce qu'elle a de quotidien, autant de domaines devant lesquels l'éducateur se sent étranger. Que dire des rivalités ethniques avec les jeunes européens défenseurs pour le coup des valeurs d'Occident et de ses moyens financiers pillés par les envahisseurs étrangers. Que de tentation pour une pseudo-guerre sainte au niveau des insultes, des arguments échangés.

En effet, "au-delà d'un certain seuil, les comportements autres, surtout s'ils ont une signification agressive, ne sont plus supportables. Pour soulager l'insécurité qu'ils provoquent, un processus va apparaître grâce auquel l'identité de l'entourage ne sera plus menacée, dans la mesure où l'adolescent marginal sera exclusivement défini par son altérité".(1)

De la même manière qu'il y a souvent dans un groupe un "mouton noir", il s'avère à l'usage qu'au niveau de l'Institution le groupe des jeunes arabes ont la fonction d'incarner bien plus que les autres enfants la fonction du mauvais objet. Ce mauvais objet a un visage. On peut s'opposer à lui. Ajoutons quelques notes supplémentaires dans le concert d'ensemble. L'actualité économique, la crise du pétrole et surtout les retombées quotidiennes au niveau des automobilistes ou des frileux, l'actualité politique avec ce qu'elle a parfois de difficile, ont noirci encore un tableau gris. En effet, bien des rancœurs, avouées ou non, traînent dans nos Centres depuis le rapatriement des Européens en 1962. Les seuls Services Lyonnais de l'Education Surveillée ont reçu 14 agents de tous grades qui ont remarquablement pris leur place parmi les 60 personnes qui composaient le personnel à cette époque. Beaucoup avaient laissé en Algérie non seulement ce qui était leur réussite ou leurs espérances matérielles mais aussi le cadre de leur vie affective, le paysage de leur bonheur. La plupart ont très bien tourné la page. Pour d'autres, ce n'est pas si simple. Et il y a tous ceux qui n'ont pas, comme nos Educateurs, des raisons de vouloir oublier le passé.

(1) - P. FUSTIER - Op. Cit. P. 101

Pour l'opinion Publique française, la guerre d'Algérie est-elle réellement terminée malgré les affirmations officielles ? (voyage de M. Giscard d'Estaing à Alger en 1975).



Et puis sommes nous dans un domaine accessible seulement au raisonnement ? C'est alors qu'il nous faut revenir aux débuts de notre interrogation. Nous nous demanderons le contenu de cette dépendance mutuelle, de cette réciproque nécessité entre l'enfant et l'éducateur. Les besoins de l'enfant, ses investissements, le terrain qu'il choisit pour assurer à sa personnalité encore fragile un nid confortable, tout cela est un domaine bien reconnu. On sait la recherche passionnée de l'enfant pour trouver chez un autre les qualités qu'il aurait aimé trouver chez son propre père. Chaque éducateur a connu ce cadeau merveilleux qu'est la confiance accordée par un jeune.

Nous nous sommes attaché à l'autre demande, celle qui émane de l'éducateur et qui est l'autre face de sa vie intérieure, celle qui reçoit en complément de celle qui donne. En effet, si quelque chose de la personne de l'éducateur est engagé dans son travail, il faut admettre que quelque chose est capté par l'enfant. Mais par ce fait même, ce dernier renvoie à l'éducateur un témoignage dont celui-ci a besoin, ne serait-ce que le signe de son identité d'éducateur, de la cohésion entre son projet et sa concrétisation, un reflet de l'image qu'il a de lui, un certain accord pacifiant. C'est ce qui fait dire à P. ESCUDIER, à qui j'emprunte parfois mot pour mot l'essentiel de son exposé, qu'à ce moment là, nous pouvons dire que "pour l'éducateur une adéquation de soi à soi s'opère par l'intermédiaire de l'enfant". C'est en ce sens que l'enfant occupe une position nécessaire pour cet adulte en recherche.

Il est nécessaire aussi dans la mesure où l'enfant représente le support vivant dans lequel l'éducateur retrouve non seulement quelque chose de lui enfant, mais surtout dans la mesure où cette part d'enfance même de l'éducateur trouve à s'incarner dans la présence de l'enfant. Dans ce cas l'enfant constitue le bon objet, celui auquel l'éducateur s'identifie puisqu'il y repère l'identité de quelque chose de son enfance.

C'est à ce niveau que se pose la question de savoir si les fils d'émigrés peuvent accéder à la fonction de bon objet pour l'éducateur ? Lorsque cette réponse est positive et cela n'est pas impossible, nous sommes ramenés au cas général. Mais que se passe-t-il lorsque ce que le MOI de l'Éducateur investit habituellement chez l'enfant, est barré lorsqu'il s'agit d'un jeune arabe ? Qu'advient-il lorsque ce que certains appellent le facteur racial stérilise la relation intersubjective ? Si l'enfant n'est pas tenu par l'éducateur pour un semblable virtuel et potentiel à lui-même, que l'enfant ne puisse prendre la place et la fonction de bon objet parce que réellement "étranger", la relation intersubjective de l'éducation s'inscrit selon le trajet de sa propre annulation. A ne pouvoir reconnaître l'enfant l'éducateur barre celui-ci à devenir son semblable. Cette situation sans appel n'apparaît pas immédiatement. La signification du refus entre certains éducateurs et des fils d'émigrés s'exprime sous des langages psychologiques et des rationalisations verbales qui cachent mal en définitive la peur très archaïque dont elles témoignent. "C'est peut-être une préservation narcissique que révèle chez certains éducateurs la présence d'enfant d'émigrés. Plutôt que de chercher en eux-mêmes leur refus, ils les projettent sur ces enfants en justifiant leur attitude parfois avec beaucoup de sincérité".

Notre conclusion, nous l'emprunterons également à P. ESCUDIER dont nous avons apprécié l'enseignement. "Notre refus de l'enfant étranger passe par nous-mêmes. C'est chez nous qu'un essentiel est à interroger si tant est que nous puissions rencontrer en quoi nous structure le préjugé à l'égard des enfants de travailleurs immigrés. De notre aptitude d'être libres vis-à-vis de nos alibis, et surtout lorsque ceux-ci n'ont pris forme et poids d'habitudes, de cela dépend notre pouvoir de questionner".

Après avoir exposé le point de vue de l'éducateur, notre investigation s'adressera à l'enfant lui-même qui est le siège d'une sorte de bataille intérieure. Au niveau d'une simplification extrême des positions, et c'est le cas dans toute guerre, on assiste à l'affrontement du Bien et du Mal qui prend ici un caractère particulier.

Le mal, il est facile à distinguer. Conformément à la psychologie simpliste que nous avons exposée lorsque nous parlions de la "religion de rétribution", les bons sont gratifiés et les méchants sanctionnés. Conformément aussi à quelques siècles de cette propagande bien orchestrée dont nous parlions au début de notre travail et qui vise à maudire le Maure, conformément enfin au fait que les Nord-Africains sont nombreux à être clients du Juge des Enfants, conformément en bref à cents raisons convergentes, le jeune Musulman se perçoit volontiers comme mauvais objet.

En d'autres termes, dans cette conception manichéenne du monde, le jeune Arabe risque de se placer du mauvais côté. Son père lui a raconté peut-être qu'il avait jadis été envoyé par son clan, pour quatre ou cinq ans, afin de faire fortune en France. Ils avaient choisi le plus solide, le plus apte à réussir, le meilleur ambassadeur. Et voilà qu'il a échoué. Confiant dans l'estime que lui prodiguait la grande famille, il avait cru, ce père, que ses mérites lui vaudraient la réussite en cette France où tout est possible, où les emplois et l'argent ne manquent pas, où les mêmes femmes sont faciles. Et voilà qu'il doit raturer jusqu'à la laideur ce portrait qui s'était fait de lui-même.

Comment le Fils ne laisserait-il pas naître en lui l'amertume voire le mépris pour tant d'échecs accumulés ? Comment dans certains cas, ne nourrirait-il pas en lui une haine de plus en plus avouée à mesure que les jours l'attisent de leurs injures et de leur humiliation ? Père et fils ne pourront revenir au pays, ni avec la richesse qu'ils convoitaient, ni même la gloire prometteuse d'une réussite universitaire ou professionnelle. Ils sentent qu'ils ne sont bons en rien, bons à rien, mauvais objets reconnus par tous et ce qui est pire, par eux-mêmes.

Cette mauvaise image de soi s'alimente encore du décalage que le jeune constate entre une réalité que la télévision ou le voyage lui révèlent et la survalorisation du pays mythique dont parlent les parents. Ceux-ci très vite ne sont plus crédibles par l'adolescent. Ils perdent encore à cette occasion un peu de l'admiration que leur vouait l'enfant. Mais c'est souvent avec déchirement que le jeune homme, la jeune fille contemplant le spectacle de ces parents qui se racontent des histoires. Et ils regardent pleins d'admiration et de haine très ancienne ce paradis fait pour les autres. Ils ne savent plus du tout ce qu'ils doivent détester le plus de leurs conditions de vie actuelles ou de ce que serait leur existence dans le pays sous-développé de leurs parents. Ils n'ont pas de racines et périssent de n'en pas avoir.

Ainsi perçues, ces deux "civilisations" dont l'une écrase l'autre sans pouvoir en tirer de gloire, apparaissent-elles d'une manière caricaturale sous leurs aspects les plus pauvres, les plus négatifs. Cette constatation est pour le jeune désespérante. Il cherche à fuir son histoire sans gloire, rayant d'un trait tout espoir de retour dans ce pays qui n'est pas le sien et ne recèle pour lui pas le moindre avenir. Cela ne l'empêche pas, naturellement, de rationaliser son choix. Le jeune Algérien invoque son ignorance de la langue, les contraintes du service obligatoire, le manque de loisirs, la peur de ne pouvoir revenir en France s'il le désirait après un essai qui malgré tout le tente. Cette rationalisation, pour les jeunes Tunisiens qui ne reviennent pas au pays, passe par d'autres chemins ...

Le conflit culturel est très intériorisé, et cela depuis l'enfance. Il porte la marque d'une blessure jamais cicatrisée au niveau narcissique. Le problème des jeunes Arabes en France, plus encore des Enfants de Justice est de devoir accepter cette situation inextricable qui piège non seulement l'enfant dans son désir de vivre, mais aussi sa famille et ses éducateurs. Il lui est pratiquement impossible de "se construire" s'il n'accepte pas de vivre avec ce qu'il a d'ombre en lui et aussi ce qu'il a de lumière et que d'autres plus que lui sont capables de voir.

Aussi le travail de l'éducateur est-il de rompre avec le processus infernal de dévalorisation pour faire enfin prendre en compte une meilleure image de soi. Ce travail se situe objectivement à contre courant de l'action que mènent pêle-mêle, le milieu scolaire, la famille, le journal et la société globale des deux côtés de la Méditerranée.

Dans cette restauration de l'image de soi qui est la grande tâche des jeunes migrants de la seconde génération, l'éducateur peut apporter une aide importante s'il sait prendre le recul nécessaire.

Il est à souligner qu'une tâche semblable devra sans doute être menée aussi par les jeunes restés au pays car ils sont eux aussi tiraillés entre les souvenirs ambivalents du passé et la séduction ambiguë de ce qui pourrait être leur avenir : le choix d'une solution révolutionnaire n'est pas si facile à faire. C'est donc une action qui requiert beaucoup de lucidité car elle comporte des pièges dangereux : délire paranoïaque de la gloire nationale, désespoir psychotisant devant les trop nombreuses difficultés, stérilité de la fuite dans l'assimilation trompeuse d'une vie à l'européenne.

Dans cette entreprise constructive, l'éducateur devra déployer beaucoup d'habileté pour se refuser aux manipulations et aux sollicitations de tous ordres. C'est comme un reflet lucide qu'il devra proposer au jeune à qui il ne volera pas sa recherche mais auquel il communiquera sa confiance dans le succès final de la lutte.

Comme bien souvent en ce qui concerne les problèmes d'éducation nous avons parlé au masculin. C'est une vieille habitude qui n'est pas particulière à la civilisation musulmane mais que partage notre tradition gréco-latine, méditerranéenne elle aussi. La mixité pose dans une telle continuité séculaire les problèmes de toujours. Cependant les relations entre hommes et femmes prennent une particulière importance dans le domaine de l'éducation. Des réponses traditionnelles sont apportées quand il s'agit, au sein de la famille, des conduites pédagogiques du père et de la mère. Mais l'éducation spécialisée, dont un des principes importants est la mixité de l'équipe éducative, pose aux éducatrices un problème particulier quand il s'agit de l'éducation de jeunes Maghrébins. Nous verrons parallèlement un peu plus bas les conditions spéciales de l'action d'éducateurs auprès de jeunes filles maghrébines. Ce dernier problème est à la fois plus simple et plus global que celui qui se pose aux garçons car lorsqu'il se déclare, des étapes difficiles ont déjà été franchies.

Les variables en présence tiennent d'abord à l'âge des protagonistes, celui des garçons, celui de l'éducatrice. En second lieu intervient le niveau de la connaissance que chacun a de l'autre : intégration plus ou moins grande dans la société européenne, connaissance plus ou moins poussée des traditions maghrébines. Notons enfin pour mémoire tout ce qui fait l'originalité du problème différent dans chaque cas d'espèce : éléments caractériels de part et d'autre, environnement, circonstances ponctuelles.

Un livre de Néfissa ZERDOUMI contient d'excellentes pages sur l'éducation de l'enfant en milieu traditionnel algérien. Encore qu'il soit aussi un témoignage, il est beaucoup plus qu'un livre de souvenirs. Le monde dans lequel l'auteur nous introduit, celui dans lequel elle a vécu, auquel elle a participé, le monde de l'enfance, est pour l'éducateur d'un intérêt primordial. C'est l'univers où se forme le comportement profond des hommes et

et des femmes, la mentalité collective qui sera celle de tout un peuple. Nous lisons dans cet ouvrage tout ce qui, dans le Coran et la tradition, concerne l'enfance. Nous suivons l'enfant depuis le moment où il a été conçu jusqu'à l'âge où, ayant reçu l'éducation traditionnelle il quitte le monde secret du gynécée pour celui des adultes. Les faits très nombreux qui sont rapportés et les réflexions de cette femme intelligente et bienveillante éclairent beaucoup pour nous le mystère de la mentalité arabe. Nous avons retenu ces quelques lignes concernant l'éducation des filles:(1)

"Le garçon en colère passe souvent sa rage sur sa soeur et ce ne sont point les principes éducatifs traditionnels qui peuvent décourager les manifestations agressives à l'égard de celle-ci : C'est une grand-mère qui donne un bâton à son petit fils pour lui permettre de battre sa soeur ; c'est une mère qui attrape la petite fille pour que son frère puisse la battre. Elle va jusqu'à l'encourager en lui disant : tu es un homme, donne lui des coups, elle n'est qu'une pissense. Si la petite fille a une réaction de défense, la mère intervient pour la corriger elle-même. L'âge ne joue pas, une fille aînée doit supporter les coups d'un frère plus jeune."

Nous ne parlons pas ici de traditions révolues.

Néfissa ZERDOUMI nous dresse au long des pages un portrait de la jeune femme bien élevée. (Il n'est guère possible d'y reconnaître l'image de nos éducatrices de l'Education Surveillée). On enseigne à celle-là la soumission inconditionnelle à l'Homme, les vertus du silence et de la pudeur. On lui attribue toutes les tâches matérielles même les plus dures et on lui apprend à se satisfaire des commentaires les plus acerbes si ses services ne sont pas parfaitement exécutés. On peut la considérer comme l'esclave de la maison.

Mais elle en est aussi la reine car elle est avant tout considérée comme la Maîtresse de la maison. (Nous savons que l'homme règne à l'extérieur) Sa vocation est de donner satisfaction à son mari dont elle élève les enfants dans la bonne tradition : cela signifie entre autres choses qu'elle habitue les garçons à parler en maîtres devant les femmes alors qu'ils doivent se taire respectueusement devant leur père. Elle enseignera aux filles l'obéissance, la tenue de la maison et le désir d'une nombreuse descendance propre à combler les vœux de son mari dont elle sera en quelque sorte le "faire-valoir" domestique.

(1) - Enfants d'hier - (P.169)

On n'imagine pas volontiers qu'une femme ainsi considérée à la maison puisse avoir à l'extérieur une existence propre, avoir des relations d'affaire, exercer une profession, être par exemple magistrat, assistante sociale, médecin ou éducatrice. Certes, le jeune Maghrébin convient bien que la femme occidentale n'est pas comme sa mère. Il n'est pour autant pas préparé à admettre dans son entourage proche une femme aussi différente de celle qu'il a connue.

L'éducatrice est investie à ses yeux de pouvoirs exorbitants, on pourrait même dire contre nature. Qu'elle s'habillement de manière indécente, qu'elle parle et rie très haut, qu'elle ait des relations égalitaires avec des hommes, qu'elle soit instruite et syndiquée, et qu'elle ait un pouvoir d'échat autonome, il sait bien qu'il n'y peut rien mais il entend bien ne pas entrer dans ce jeu là.

Il a en effet, pendant toute son enfance, été conditionné à faire d'une certaine manière preuve de sa virilité, prônée comme une vertu de premier ordre et il lui paraît qu'être différent avec les femmes reviendrait à n'être plus un homme.

Et sans doute serait-ce en quelque sorte le détruire que de le confirmer un peu plus encore dans la mauvaise image qu'il a déjà de lui-même.

C'est dire que les premiers contacts de l'adolescent maghrébin avec une éducatrice sont pour le moins difficiles de part et d'autre.

Ces relations sont très difficiles si l'éducatrice est jeune. Elle n'est alors qu'une "partenaire" possible dont tout le comportement est interprété de mauvaise manière. Car il va de soi qu'une fille ayant une telle allure ne peut être qu'une femme facile.

On objectera que le jeune doit bien savoir dans quel milieu il est, et qu'un groupe du Centre de rééducation est une réalité particulière que le jeune doit intégrer globalement, y compris le fait que le personnel comprend des éducatrices. Et il est vrai qu'on accepte plus facilement l'ensemble d'une réalité totalement étrangère. Mais ce serait méconnaître l'aspect familial que présente un groupe d'internat pour de jeunes Maghrébins. Ceux-ci ne sont pas choqués, bien au contraire, par tout ce qui peut y surprendre un Européen : la forte proportion de jeunes Arabes aidant, ils se sentent rapidement à l'aise dans une société d'adolescents. L'aspect hiérarchique de l'institution va dans le sens de sa tradition surtout si les chefs savent y être des chefs, c'est-à-dire savent commander.

Pas de place dans ce tableau pour des postes d'autorité tenus par des femmes.

Notons que les éducateurs eux aussi ont de la peine à faire comprendre que leur rôle n'est pas spécialement à base de commandements. Bien des comportements de nos jeunes Maghrébins n'ont pas d'autre objet que celui d'imposer à leurs éducateurs le comportement qu'ils attendent de lui. Mais il faut convenir qu'il est plus facile à un homme qu'à une femme d'appliquer le principe de LYAUTEY "montrer sa force pour ne pas avoir à s'en servir".

N'a de chance d'être comprise réellement que la femme mariée. Et plus encore si elle est mère de famille et dotée par les années d'une respectabilité que n'ont jamais les trop jeunes.

Le dialogue est à la longue possible. L'approche aura été longue, mais c'est dans ce lent cheminement que l'adolescent pourra se sentant accepté, comprendre qu'un autre peut exister qui ne soit pas un alter ego.

Le problème de l'éducateur de jeunes Maghrébins n'est donc pas d'intégrer, encore moins d'assimiler. Il est de comprendre puis de faire comprendre, d'admettre puis de faire admettre la différence.

Son savoir-faire doit beaucoup à la bonne connaissance qu'il lui faut avoir de la civilisation arabe. Il saura en particulier que l'adhésion d'un individu ne sera réelle que lorsqu'elle aura été "proclamée" devant le groupe. Il nous est difficile de jauger avec pertinence l'importance de la communauté, tant notre mentalité occidentale a été forgée dès l'enfance à la lutte individualiste. Elle est pourtant primordiale, non seulement dans les institutions qui regroupent les mineurs mais aussi dans les services de "milieu ouvert" où l'action est en général plus individualisée. Plus fragile en milieu maghrébin puisqu'alors elle ne touche plus le groupe, elle est sujette à des sautes d'efficacité importantes qu'il est parfois difficile de comprendre faute d'avoir les éléments nécessaires. Mais toutes les informations ne sont pas données aux étrangers même bienveillants. C'est aussi une affaire de "pudeur".

Un éducateur Maghrébin serait-il plus que des Européens apte à une meilleure connaissance des cas ? Cela est possible s'il a la formation mais surtout le recul nécessaire par rapport aux problèmes de sa propre ethnie. Il nous a été donné de rencontrer en France des éducateurs arabes remarquables.

Mais la formation d'équipe éducative la plus satisfaisante nous paraît celle qui comporte un membre spécialement averti des divers aspects de la civilisation musulmane et des problèmes réels des immigrés. Nous avons vu fonctionner d'excellents cliniciens maghrébins qui ont su donner aux équipes, plus encore que leurs connaissances, une compréhension du dedans que ne pouvaient pas avoir des éducateurs européens trop plongés dans le quotidien. Il ne nous paraît pas, mais ceci demanderait à être plus sérieusement étayé, qu'une éducatrice, un éducateur arabes apportent en vérité plus de facilitation que d'autres. Plus sans doute que dans d'autres postes, c'est aux qualités de la personne qu'il paraît souhaitable de s'attacher plus qu'à sa nationalité ou à son ethnie.

C O N C L U S I O N

Donnons, pour conclure ce chapitre, la parole à un jeune pensionnaire du Foyer d'Epinaÿ sur Seine qui signe FOUAID (journal du F.A.E. - SES 93 déc. 75). Il nous parle, par delà ses éducateurs, de tous ceux qui de près ou de loin l'accueillent, de l'Institution toute entière.

"Il y a quatre sortes d'éducateurs ;

trois sont de faux éducateurs :

- il y a l'éducateur-balance, qui compte ses services afin de rendre juste ce qu'il faut, sans donner ni plus ni moins.
- il y a l'éducateur-fleurs, qui emprunte notre nom (délinquant) afin de s'en faire une couronne de lauriers, et de s'en vanter à l'extérieur.
- il y a l'éducateur-montagne qui nous aime de loin, et qui attend que l'on vienne le voir pour nous accueillir à bras ouverts.

Le seul, le vrai éducateur, c'est l'éducateur -terre qui d'une simple graine grise, vous rend de tout coeur un bel arbre, aux fruits mûrs.^A